

Delors affirme que l'avenir est à la souveraineté partagée

Le premier ministre Bourassa sent une «volonté politique» du Canada anglais d'en arriver à une entente

YVES BOISVERT

Le président de la Commission des communautés économiques européennes, M. Jacques Delors, a semblé faire plaisir au premier ministre Bourassa, hier, en affirmant que «l'avenir est à des formules de souveraineté partagée».

M. Delors, en visite officielle au Canada, participait à une conférence de presse conjointe en compagnie du chef de l'État québécois, après un dîner au bureau du premier ministre, à Montréal.

Une fois M. Delors parti pour recevoir un doctorat honorifique à l'Université de Montréal, M. Bourassa s'est employé pendant de longues minutes à convaincre les journalistes qu'il n'y avait «rien de nouveau» dans sa déclaration au journal *Le Monde*, qui a tant fait de bruit depuis une semaine.

«J'ai dit au *Monde* ce que j'avais dit au discours inaugural», a-t-il affirmé.

M. Bourassa s'est borné à renvoyer les reporters au texte de l'entrevue, dans laquelle il disait: «Au moment où je vous parle, je crois qu'il y aura des offres du gouvernement d'Ottawa, proposant un renouvellement du fédéralisme canadien. Le référendum portera sur ces offres. Bien sûr, il faudra amender la Loi 150» (qui force la tenue d'un référendum sur la souveraineté d'ici le 26 octobre).

M. Bourassa soulignait les trois conditions pour que ces offres soient acceptables: la substance de Meech doit s'y retrouver, de même qu'un nouveau partage des pouvoirs, et, enfin, les autres réformes (tels le Sénat ou une charte sociale) ne doivent entraîner aucune réduction des pouvoirs du Québec.

Il laissait ensuite une porte ouverte: «S'il n'y a pas d'offres du gouvernement fédéral, on verra comment rédiger la question référendaire.»

La-dessus, M. Bourassa a dit hier qu'il ne pouvait émettre plus d'hypothèses: il faut voir quelles seront les recommanda-



Le président de la Commission des communautés économiques européennes, M. Jacques Delors, a semblé faire plaisir au premier ministre Bourassa en parlant de souveraineté partagée, lors d'une conférence de presse à Montréal.

tions de la Commission parlementaire, formée en vertu de la Loi 150.

M. Bourassa n'a donc pas voulu, pour «respecter la Loi 150», dire s'il devrait y avoir un référendum sur la souveraineté, advenant des offres insatisfaisantes ou inexistantes.

Le premier ministre, qui doit partir dans deux semaines pour rencontrer les premiers ministres de l'Ouest, a déclaré qu'il sentait une «volonté politique»

dans le Canada anglais et qu'il se sentait encouragé.

Il a cependant répété qu'avant de retourner à la table constitutionnelle, il lui faudrait l'assurance que les chances de succès seront «très élevées».

Jacques Delors

Par ailleurs, M. Bourassa a repris à son compte les propos de M. Delors, qu'il a replacés dans un contexte canadien. Le

premier ministre, dans sa fameuse entrevue au *Monde*, disait d'ailleurs de M. Delors qu'il suit les traces de Jean Monnet, le père de la CEE, qui est l'idole politique de M. Bourassa.

«Lorsqu'on a signé les accords de Maastricht, il a dit que nous vivions dans une ère de souveraineté partagée et qu'une façon d'appliquer cette souveraineté partagée impliquait une forme de fédéralisme, a rappelé M. Bourassa. C'est ce que je dis depuis 25 ans.»

C'est à ce moment — au mois de février — que M. Bourassa avait émis l'hypothèse d'un référendum sur les «États associés», une formule de souveraineté partagée qu'il avait déjà proposée en 1980: un Québec et un Canada unis économiquement, chapeautés par un parlement élu au suffrage universel. Il fait d'ailleurs sans cesse le lien avec le modèle européen, dont M. Delors est l'efficace promoteur.

M. Delors a bien pris soin, hier, de dire qu'il ne voulait pas se mêler des affaires internes québécoises. Ses propos, toutefois, ont paru réjouir le premier ministre.

«La construction européenne s'accompagne d'une condition indispensable: l'Europe doit être riche de ses diversités, a dit M. Delors. Si un moment donné, les responsables de la construction européenne voulaient forcer le trait au point de toucher aux personnalités nationales, alors ce serait l'échec.»

«On peut très bien concevoir un système fédéral dans lequel on tire le meilleur de chacun et où chacun garde sa propre personnalité. Ce sont des raisons propres à notre époque qui font que l'on partage l'exercice du pouvoir et l'exercice de la souveraineté.»

«Ça ne veut pas dire l'abandon de la souveraineté. Ça veut dire l'élargissement des marges de manoeuvre de chaque nation pour pouvoir défendre ses in-

térêts, exprimer sa raison d'être, promouvoir ses valeurs.»

La souveraineté est-elle souhaitable pour le Québec? M. Delors ne tombe pas dans le piège de répondre directement.

«D'abord, il faudrait définir ce qu'est la souveraineté», répond-il. «La souveraineté est en situations. Et il y a des vieilles dames qui habitent des vieux châteaux, qui n'ont plus beaucoup d'argent et qui pour se rappeler des splendeurs du passé, une fois par an, mettent leur plus belle robe de bal et se regardent dans la glace. C'est une attitude très émouvante. Ça pourrait faire un joli film francophone. Mais ce n'est pas ça qui permet de regarder vers l'avenir.»

«Si un jour par an il y avait une fête de l'Europe dans laquelle, dans chaque pays, on pourrait défilier en disant nous sommes souverains! Nous sommes souverains! Nous sommes souverains! Et oublier le reste des jours parce qu'il faut agir ensemble pour se faire respecter, je vous accorde cette journée de congé, et vous pourrez défilier.»

Parizeau

Interrogé par *La Presse*, le chef du Parti québécois, M. Delors a rencontré brièvement — sans se montrer en sa compagnie — a déclaré que «M. Delors exprime au fond sa vision de l'évolution de l'Europe actuellement. Que certains ici, et des fois M. Bourassa, veulent transposer des choses que M. Delors dit ici, ça me paraît parfois imprudent.»

Quant à la déclaration de M. Bourassa au *Monde*, M. Parizeau soutient que le premier ministre ne peut pas dire qu'il n'y a «rien de nouveau».

«C'est la première fois que M. Bourassa disait: le référendum ne portera pas sur la souveraineté. Il n'y avait pas de porte ouverte: il disait s'il n'y a pas d'offre, on essaiera d'ajuster la question en conséquence. Il ne disait pas: il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté. C'est parfaitement limpide.»

Revenu Québec restera ouvert plus tard

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministère du Revenu du Québec a annoncé hier que ses bureaux de renseignements de même que son Service de renseignements téléphoniques seront ouverts jusqu'à 20 h, les 27, 28, 29 et 30 avril, afin d'aider les contribuables qui n'ont pas encore rempli leur déclaration de revenus.

Selon le ministère, plus de 2 700 000 contribuables ont fait parvenir leur déclaration jusqu'ici sur une possibilité de 4 300 000.

Les particuliers ont jusqu'au 30 avril pour ce faire. L'obliteration postale témoigne de la date de production.

La situation reste tendue dans les réserves mohawks

Le «semblant de normalité» tient au fait que les policiers de la SQ ne font pas leur travail

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les policiers de la SQ affirment que si l'atmosphère paraît calme à proximité des réserves de la région de Montréal, c'est tout simplement parce qu'ils ne font pas leur travail comme ils devraient et aimeraient le faire. Pour l'Association des policiers provinciaux, la situation demeure explosive et des accrochages surviennent quotidiennement.

«Tout semble revenu à la normale, tout simplement parce que nous ne remplissons pas notre mandat. Si nous intervenions comme nous devons le faire partout sur le territoire, ce serait de nouveau la foire», explique le président de l'APPO. Rappelons que les 200 délégués de l'association policière sont réunis en con-

grès, jusqu'à ce soir, au centre-ville de Québec.

Les policiers ont communiqué leurs appréhensions au ministre responsable de la Sécurité, M. Claude Ryan, lui soulignant que rien n'est encore réglé, près de deux ans après la grave crise de l'été 1990. M. Ryan doit prendre la parole ce soir devant les 200 délégués syndicaux représentant les quelque 4 500 policiers de la SQ.

Les policiers, qui élaborent actuellement un projet pour une nouvelle convention de travail (l'actuelle expire en décembre), examinent même la possibilité de réclamer certaines protections particulières lorsqu'ils doivent intervenir dans des situations d'urgence. «Depuis la mort de notre collègue Marcel Lemay, survenue lors de l'assaut donné à Oka en juillet 1990, nous n'avons toujours pas obtenu les outils néces-

saire pour de telles interventions», explique le président Turcotte, rappelant que, durant la crise, les armes et le matériel prêtés par l'armée canadienne ont été utiles, mais que le gouvernement québécois n'a pas encore décidé de l'acquisition d'un matériel comparable.

Tous les jours, aux abords des réserves où la SQ patrouille sans intervenir directement dans le territoire, des cailloux sont lancés sur les voitures, des menaces sont proférées, des enfants s'accrochent aux véhicules etc. «Nous fermons les yeux, mais rien n'est réglé», insiste Jocelyn Turcotte.

Les policiers sollicitent de meilleurs équipements et des effectifs plus importants, mais Jocelyn Turcotte affirme catégoriquement qu'il n'est pas question d'utiliser le droit de ne pas intervenir dans une situation dangereuse. «Nous voulons intervenir,

nous sommes fiers de notre travail. Mais il faudra voir comment le gouvernement québécois veut s'y prendre pour assurer l'efficacité de nos interventions», dit le président. En groupes restreints, hier, les délégués abordaient ces questions de sécurité en situation de crise.

L'APPO soutient que ce n'est pas tout de patrouiller aux abords des réserves, dans un rôle de Casques bleus, il faut de plus que les policiers puissent circuler dans les réserves sans être gênés dans l'exercice de leur travail.

Depuis la solution de la crise amérindienne, tous les mandats d'intervention de la SQ ont été réalisés à l'extérieur des réserves. La situation est particulièrement tendue entre la SQ et les Mohawks à Kahnawake.

La présence très visible de la SQ dans le secteur a toutefois empêché, depuis 1990, des actes de

violence sur le pont Mercier. Le ministre Ryan, a plusieurs reprises, vainement tenté de convaincre le chef Joe Norton, de Kahnawake, d'offrir sa collaboration pour la solution définitive du litige qui oppose Blancs et Mohawks. Dans chacune de ses tentatives, M. Ryan offrait notamment à la communauté autochtone d'assurer la formation adéquate de la police locale, les Peacekeepers. En effet, le gouvernement du Québec se dit disposé à reconnaître l'autorité de la police amérindienne, à la condition toutefois que ces policiers locaux appliquent les mêmes règles dans les réserves que celles en vigueur partout sur le territoire québécois.

L'intervention de M. Ryan, au congrès des policiers, est donc très attendue par ces derniers. Le ministre prendra la parole au souper de clôture, ce soir.

Montréal reconnaît les droits des gais

La Ville accepte la notion de conjoint du même sexe

FRANÇOIS BERGER

Souvent victimes d'ostracisme et de harcèlement, quand ce n'est pas de répression comme chez les fonctionnaires fédéraux dans les années 1950 et 1960, les homosexuels commencent maintenant à obtenir la reconnaissance de certains droits dans les milieux de travail.

Le plus gros employeur de la région métropolitaine de Montréal, la Ville de Montréal (13 000 employés), vient de reconnaître dans ses plans d'assurances collectives la notion de conjoint du même sexe. Ainsi, à compter du premier mai, les personnes homosexuelles pourront bénéficier des programmes d'assurances de leur conjoint employé de la municipalité. Jusqu'à maintenant, seuls les conjoints de sexe opposé étaient admissibles. Ces assurances couvrent la vie, les soins dentaires et d'hospitalisation ainsi que le coût des médicaments.

Si la nouvelle politique de la Ville de Montréal est innovatrice au Québec, où aucune autre municipalité ne s'est engagée à effacer la discrimination faite aux homosexuels, elle ne fait cependant que suivre une tendance observée ailleurs en Amérique du Nord.

Déjà, les municipalités de Toronto, Windsor (Ontario) et Vancouver ont reconnu le conjoint de même sexe, de même que 25 villes américaines. En Ontario, l'ensemble des employés de la fonction publique provinciale bénéficient dans leurs conventions de travail de cette notion de conjoint du même sexe.

Cette notion n'est pas incluse

dans les conventions collectives des employés du gouvernement fédéral, mais l'Alliance de la fonction publique du Canada — syndicat représentant les fonctionnaires — offre depuis un an à ses membres des plans d'assurances ne prenant pas en compte le sexe du conjoint.

Au Québec, outre la Ville de Montréal, les universités McGill et Concordia ont éliminé dans leurs conventions de travail la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Même chose à la section Québec de Greenpeace ainsi que dans quelques rares entreprises privées, comme les salons funéraires Magnus Poirier, la compagnie Meubles Clermont et le transporteur aérien National.

À la Confédération des syndicats nationaux (CSN), aucune des 2 200 conventions de travail en vigueur dans les secteurs public et privé ne contient une clause reconnaissant le conjoint de même sexe. La centrale est cependant en train d'élaborer une clause type de cette nature.

Selon M. Jacques Beausoleil, président de la Coalition des organismes des minorités sexuelles du Montréal métropolitain, «l'immense silence» observé dans les relations de travail au sujet de l'homosexualité, pèse encore de tout son poids. Selon lui, le changement des attitudes en milieu de travail à l'égard des personnes homosexuelles passe nécessairement par la reconnaissance de la notion de conjoint du même sexe.

Une telle reconnaissance va permettre à plusieurs personnes d'afficher ouvertement leur ho-

mosexualité, sans être effrayés par les répercussions possibles de leur orientation sexuelle sur leur emploi et le climat de travail, croient les défenseurs des droits des gais et lesbiennes.

Le fait de se sentir obligés de cacher leur orientation sexuelle expose parfois les homosexuels au chantage, comme ce fut le cas chez les fonctionnaires fédéraux victimes d'une «chasse» lancée par la GRC à la fin des années 1950. Encore aujourd'hui, l'armée canadienne et l'agence de contre-espionnage du gouvernement scrutent les habitudes sexuelles des candidats à l'embauche et des employés.

Les homosexuels des deux sexes représenteraient entre 10 et 14 p. cent de la population, mais seulement 3 p. cent des gens oseraient le dire ouvertement, selon M. Yvon Beauchamp, président du Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal.

Réticences

Malgré les quelques percées favorables aux homosexuels, leur situation est loin d'être de tout repos en milieu de travail.

«Dans le secteur de l'enseignement par exemple, un gai qui s'affiche va avoir de gros problèmes», dit M. René Ouellet, responsable du comité des gais et lesbiennes du Conseil central de Montréal de la CSN. Ce comité a été mis sur pied en décembre dernier et est le seul de son genre dans les centrales syndicales québécoises.

«Même dans le mouvement

syndical, il y a des réticences» vis-à-vis des gais, ajoute M. Ouellet.

Une enquête menée l'an dernier auprès des représentants syndicaux de la CSN a montré que 15 p. cent des syndiqués ont été victimes ou témoins de harcèlement pour cause d'orientation sexuelle. Dans la moitié de ces cas, le harcèlement était le fait de compagnons ou collègues de travail. Il s'agissait de l'employeur dans le quart des cas et de clients de l'entreprise ou de l'institution dans l'autre quart.

À la Commission des droits de la personne du Québec, on a accueilli en 1990 (dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles) 21 plaintes de discrimination pour motif d'orientation sexuelle, soit 1,6 p. cent de toutes les plaintes reçues par l'organisme. Une seule de ces plaintes a été déposée par une femme et dix d'entre elles étaient liées au marché du travail.

À la Commission canadienne des droits de la personne, on ne traite pas les plaintes de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, tout simplement parce que la loi canadienne des droits et libertés ne le prévoit pas, contrairement à la Charte québécoise des droits qui a interdit en 1977 la discrimination pour cause d'homosexualité.

Le président de la Commission canadienne, M. Max Yalden, a demandé à plusieurs reprises au gouvernement d'introduire l'orientation sexuelle dans les motifs de discrimination, mais Ottawa n'a toujours pas bougé.

La révélation du congédiement d'homosexuels à Ottawa suscite diverses réactions

Presse Canadienne
OTTAWA

Dans les milieux homosexuels comme dans ceux de la GRC, des commentaires divers ont accueilli, vendredi, la révélation que des centaines de gais ont perdu leur emploi dans l'administration fédérale, au cours des années 1960, à la suite d'une véritable battue de la police.

Deux anciens directeurs du service de sécurité de la GRC, MM. William Kelly et John Starnes, ont fait remarquer que les policiers ne faisaient qu'obéir aux ordres du gouvernement en agissant de la sorte.

Deux militants homosexuels, MM. Graham Haig et Ed Jackson, ont souligné que la discrimination à leur égard existe toujours de nos jours.

M. Kelly, qui est maintenant âgé de 80 ans, a rappelé que le cabinet fédéral exigeait des policiers qu'ils identifient les fonctionnaires homosexuels, qui étaient par la suite congédiés.

«C'était notre travail, lorsque cela devint un risque pour la sécurité à l'intérieur du gouvernement, de découvrir ces personnes (homosexuelles) et de les dénoncer aux différents ministères, a-t-il dit. Nous ne faisons que transmettre les renseignements. La GRC n'a congédié personne.»

La chasse aux homosexuels, a-t-il signalé, s'est même dirigée vers la GRC elle-même, où

six homosexuels (des policiers et des employés civils) ont été identifiés et congédiés.

Puis, a-t-il noté, il a fallu débarrasser des cadres de la fonction publique, puisque le service d'espionnage soviétique — le KGB — faisait maintenant du recrutement partout.

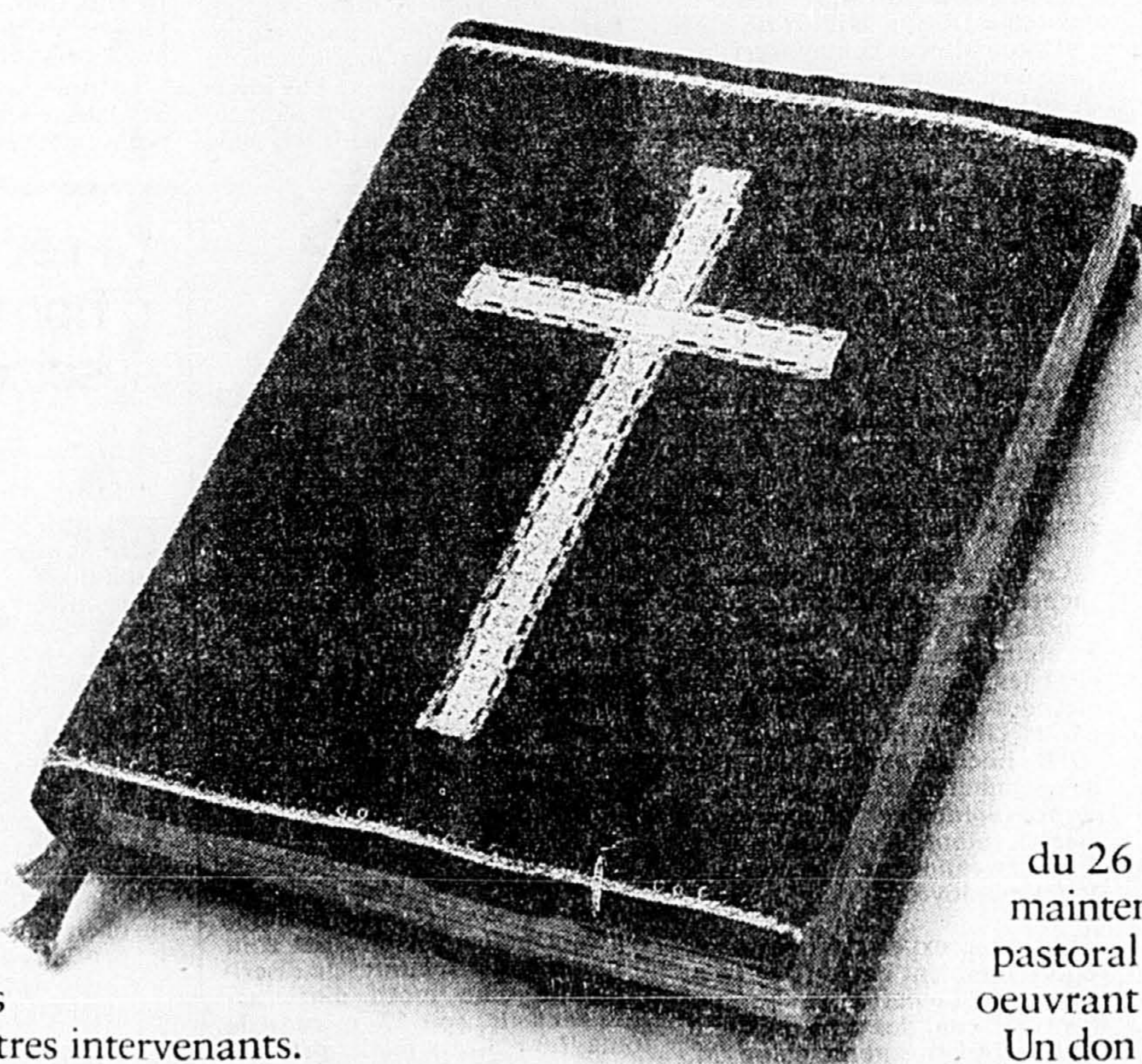
M. Starnes a commenté ce dernier point: «Quelle est la différence entre un fonctionnaire gai et quelqu'un de l'extérieur des services gouvernementaux qui est visé par le KGB? C'est exactement en quoi consiste le travail du service de sécurité.»

M. Starnes a cité une directive du cabinet, en date du 21 décembre 1953, qui juge comme raison suffisante de congédiement d'un fonctionnaire tout «problème de personnalité», dont l'homosexualité, qui pourrait le rendre vulnérable au chantage.

M. Ed Jackson, directeur d'Aids Committee à Toronto et porte-parole reconnu de la communauté homosexuelle, a affirmé que la discrimination envers les gais et les lesbiennes se poursuit encore aujourd'hui.

M. Graham Haig, président intérimaire de l'Association des lesbiennes et des gais d'Ottawa, a cité pour sa part le cas des Forces armées, où les homosexuels doivent encore se cacher et où ils ne jouissent pas de la protection des droits de la personne.

Donnez, pour une foi.



Nous avons foi que l'Église de Montréal peut accomplir beaucoup dans son milieu, avec l'aide des bénévoles, des agents de pastorale et des autres intervenants.

Mais chaque année, plusieurs paroisses manquent de moyens financiers pour répondre aux demandes toujours croissantes de ceux et celles qui ont foi en l'Église pour les aider. C'est pour cette raison que nous tenons une Collecte annuelle,

du 26 avril au 10 mai 1992, afin de maintenir et de développer le dynamisme pastoral des paroisses, notamment de celles oeuvrant en milieu défavorisé.

Un don à l'Église de Montréal vous permet de jouer un rôle actif dans la poursuite de sa mission, en manifestant concrètement votre profond sentiment d'appartenance à votre Église diocésaine. Donnez généreusement. Nous avons tous foi en votre appui.

La Collecte annuelle de l'Église de Montréal. Du 26 avril au 10 mai 1992. 931-7311.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



APPEL D'OFFRES

PROJET: Pavillon de recherche en sciences de la vie et de la santé, Université Laval, Dossier: 91-4

PROPRIÉTAIRE: Université Laval, Bureau 1554, Pavillon des Sciences et de l'Éducation, Sainte-Foy (Québec), G1K 7P4, Tél: (418) 656-3753

ARCHITECTES: St-Gelais Tremblay Bélanger et Associés et Amiot, Bergeron 819, avenue Moreau, Sainte-Foy (Québec), G1V 3B5, Tél: (418) 653-8341

INGÉNIEURS EN STRUCTURE: Sogéco inc., 253, rue St-Paul, 4e étage, Québec (Québec), G1K 3W5, Tél: (418) 692-1063

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: Solivar, 5355, boulevard des Gradients, Québec (Québec), G2J 1C8, Tél: (418) 623-2254

INGÉNIEURS EN CONTRÔLE DE COÛTS: Les Consultants BPR, 4655, boulevard Hamel, Québec (Québec), G1P 2J7, Tél: (418) 871-8151

L'Université Laval, propriétaire, demande des soumissions pour "LA CONSTRUCTION DU PAVILLON DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ", à l'Université Laval.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les entrepreneurs pourront se procurer les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements à compter de 10 h 00 jeudi le 30 avril 1992, au bureau des architectes, moyennant la somme de deux cent cinquante dollars (250 \$), non remboursable, sous forme de chèque visé au nom de l'Université Laval ou en argent.

Le soumissionnaire pourra réserver des plans en téléphonant (653-8341).

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant d'un million six cent cinquante mille dollars (1 650 000 \$) à l'ordre du propriétaire l'UNIVERSITÉ LAVAL, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Les soumissions dans une enveloppe cachetée, portant la mention suivante:

"**Soumission pour le Pavillon de recherche en sciences de la vie et de la santé, Université Laval.**"

adressée au soussigné, seront reçues à l'Université Laval, au bureau du vice-recteur aux services situé au local 1554 du Pavillon des Sciences de l'Éducation, jusqu'à 14 h 00 heures, heure en vigueur localement, le 26e jour du mois de mai 1992, pour être ouverte publiquement au même endroit, le même jour et la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (r.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Monsieur Benoît Dumais, vice-recteur aux services

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la proposition de : **ÉCHAFAUDAGE À ÉRECTION RAPIDE LTÉE**, corporation légalement constituée faisant affaires au 12885 Jean Grou, Pointe-aux-Trembles, Québec H1A 3N6.

Avis est par les présentes donné que ÉCHAFAUDAGE À ÉRECTION RAPIDE LTÉE, a déposé une proposition concordaire entre les mains de RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC. le 15 avril 1992, et qu'une assemblée générale des créanciers sera tenue le 6 mai 1992, à 11h00, au bureau du Surintendant des faillites au Complexe Guy Favreau, Niveau 00, Tour Ouest, 200 René-Lévesque Ouest, chambre 07, Montréal, Québec.

DATÉ DE LAVAL, ce 25ième jour d'avril 1992.
Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., Syndic
RÉJEAN BOUCHARD
Responsable Désigné
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic de faillite
1200, boul. St-Martin ouest, Bureau 200
Laval (Québec) H7S 2E4 (514) 382-9234

Société de transport de la Rive-Sud de Montréal

APPEL D'OFFRES

Projet: Fourniture de divers filtres pour autobus
Dossier: P92-009
Ouverture: 12 mai 1992 à 14 h
La S.T.R.S.M. désire recevoir des offres de firmes habilitées à fournir divers filtres pour autobus pour une période d'un an.
Le document complet d'appel d'offres sera disponible au coût de vingt-cinq dollars (25 \$) (argent ou chèque visé) non remboursable, à compter du lundi 27 avril 1992 à 8 h 30 au Service de l'Approvisionnement de la S.T.R.S.M., 1160, boul. Marie-Victorin, Longueuil.
Les soumissions doivent être reçues au 1150, boul. Marie-Victorin à Longueuil au plus tard le 12 mai 1992 à 14 h. Toute soumission reçue après ce délai sera automatiquement rejetée.
Seules les personnes, sociétés ou compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la S.T.R.S.M. et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.
Toutes informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame Francine Tourangeau au numéro (514) 442-8651.

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages C5, C6, C7, H15 et H17

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL
MODIFICATIONS AUX INSTALLATIONS DE GAZ MÉDICAUX
APPEL D'OFFRES
RÉF.: #92-015

Travaux relatifs aux modifications des installations de gaz médicaux, incluant les travaux connexes d'architecture, de mécanique et d'électricité.

L'Hôtel-Dieu de Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour le projet «Modifications aux installations de gaz médicaux». Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction, au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs en construction (L.R.Q., chap. Q-1), qui ont leurs principales places d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir du 24 avril 1992 au bureau de Bouthillette Parizeau & Associés Inc. sis au 9825, rue Verville à Montréal, contre un dépôt de cinquante (50 \$) dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) du coût estimatif des travaux à l'ordre de l'Hôtel-Dieu de Montréal ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées, à l'Hôtel-Dieu de Montréal seront reçues au service des approvisionnements de l'Hôtel-Dieu de Montréal sis au 3840, rue St-Urbain à Montréal jusqu'à 14 h, heure en vigueur localement, le 14 du mois de mai 1992, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

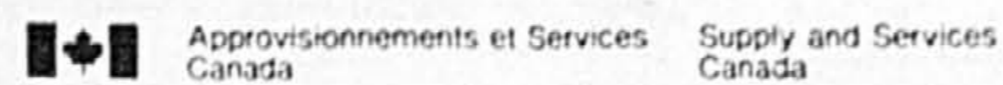
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Une visite des lieux aura lieu à partir de l'entrée principale du pavillon De Bullion de l'Hôtel-Dieu de Montréal le 5 mai 1992 à 14 h.

L'Hôtel-Dieu de Montréal s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Tous les sous-traitants dont les travaux sont régis par les règlements du Bureau des Soumissions Déposées devront déposer leurs soumissions au Bureau des Soumissions Déposées au plus tard le 12 mai 1992 à 14 h.
Par: Monsieur Richard Labbé
Bouthillette Parizeau & Associés Inc.
Pour: Monsieur Marc-André Larose
Hôtel-Dieu de Montréal



Matériel du gouvernement
À VENDRE PAR APPEL D'OFFRES
Date de clôture: 11 mai 1992 14 h

SACS EN POLYOLÉFINE
MONTREAL
1,2 million Approx. FINIS «neufs»
0,5 million Approx. NON-FINIS «précoupés»
WINNIPEG
0,5 million Approx. FINIS «neufs»
0,4 million Approx. NON-FINIS «précoupés»

MATÉRIEL TISSÉ DE POLYOLÉFINE
MONTREAL 0,5 million M² Approx. 167 rouleaux
WINNIPEG 0,5 million M² Approx. 240 rouleaux
4600 m de long Approx. 69 cm de large

POUR INFORMATION, EXAMEN ET FORMULE D'OFFRE D'ACHAT COMMUNIQUER AVEC:

NOTE: Ce matériel est entreposé à deux endroits différents:
Alain Laliberté (514) 283-6298
Keith Jackson (204) 983-6751
Approvisionnement et Services Canada
Centre de distribution des biens de la Couronne
800, chemin du Golf, Ile des Soeurs, Verdun, Qc H3E 1G9



Entrepreneurs généraux
Présélection provinciale
APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION RENOVATION

Notre client procède actuellement à la présélection des entrepreneurs généraux en construction et rénovation, résidentielle, commerciale et industrielle. Celui-ci offrira des services complets et intégrés reliés aux bâtiments, à une clientèle de propriétaires et de locataires situés partout au Québec.

Plusieurs entrepreneurs en construction et rénovation sont requis pour chacune des régions du Québec.

Les soumissionnaires doivent répondre aux exigences suivantes:
- Détenir une licence de la régie du bâtiment du Québec depuis un minimum de 8 ans.
- Être accrédité à l'un ou l'autre des groupes de classes suivantes: 4041, 4050 ou 4041, 4051 ou 4042, 4050 ou 4042, 4051.

Notre client offre:
- Volume considérable de travaux dans chaque région du Québec.
- Programme de maintenance continue de bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels.

Note: Notre client agira à titre de maître d'oeuvre pour tous les travaux concernés.
Les documents d'appel d'offres requis seront acheminés par courrier contre un dépôt non remboursable de 50 \$ (chèque ou mandat-poste) adressé au nom de Gestion Amicom Inc.

Les entrepreneurs en construction et rénovation intéressés par cet appel d'offres doivent communiquer au (514) 389-2424. Date limite de réception des documents: 8 mai 1992
Gestion Amicom
7875, L.H. Lafontaine, suite 104
Ville d'Anjou (Québec)
H1K 4E4

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLÈGE SALETTE
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET COLLÉGIAL EN GRAPHISME
COURS DE 2 ANS

Salette est le seul collège privé à offrir un programme de concentration en graphisme (AEC 900.49).
La formation axée sur l'apprentissage des techniques actuelles, telle que l'infographie, est un atout majeur pour l'intégration rapide des finissants au marché du travail.

En plus du programme régulier, nous offrons des cours d'infographie.
Facilité d'aide financière
Service de stage et de placement

Étude de dossiers et inscription sur rendez-vous
Prospectus disponible sur demande
(514) 388-5725
8883, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2N 1M2
Permis de MESS # 749796

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



Programme de langues

Centre des programmes spéciaux et culturels
4001 boul. de Maisonneuve o. Suite 2D.3
Montréal, Québec H3Z 3G4

Notre programme de langues débutera au mois de mai et juin. De petites classes nous permettent d'axer les cours sur la communication orale. De plus, l'expression écrite et la lecture sont approfondies selon les besoins des étudiants. Le nombre de participants par classe étant limité, les inscriptions seront retenues selon le principe: premier arrivé, premier servi.

Heures d'affaires
Lundi au jeudi 8h30 à 19h00
Vendredi 8h30 à 16h30

Composez le 933-3771 pour renseignements sur les cours suivants:

- anglais langue seconde
- français langue seconde
- italien
- espagnol
- allemand
- japonais
- chinois
- langage gestuel

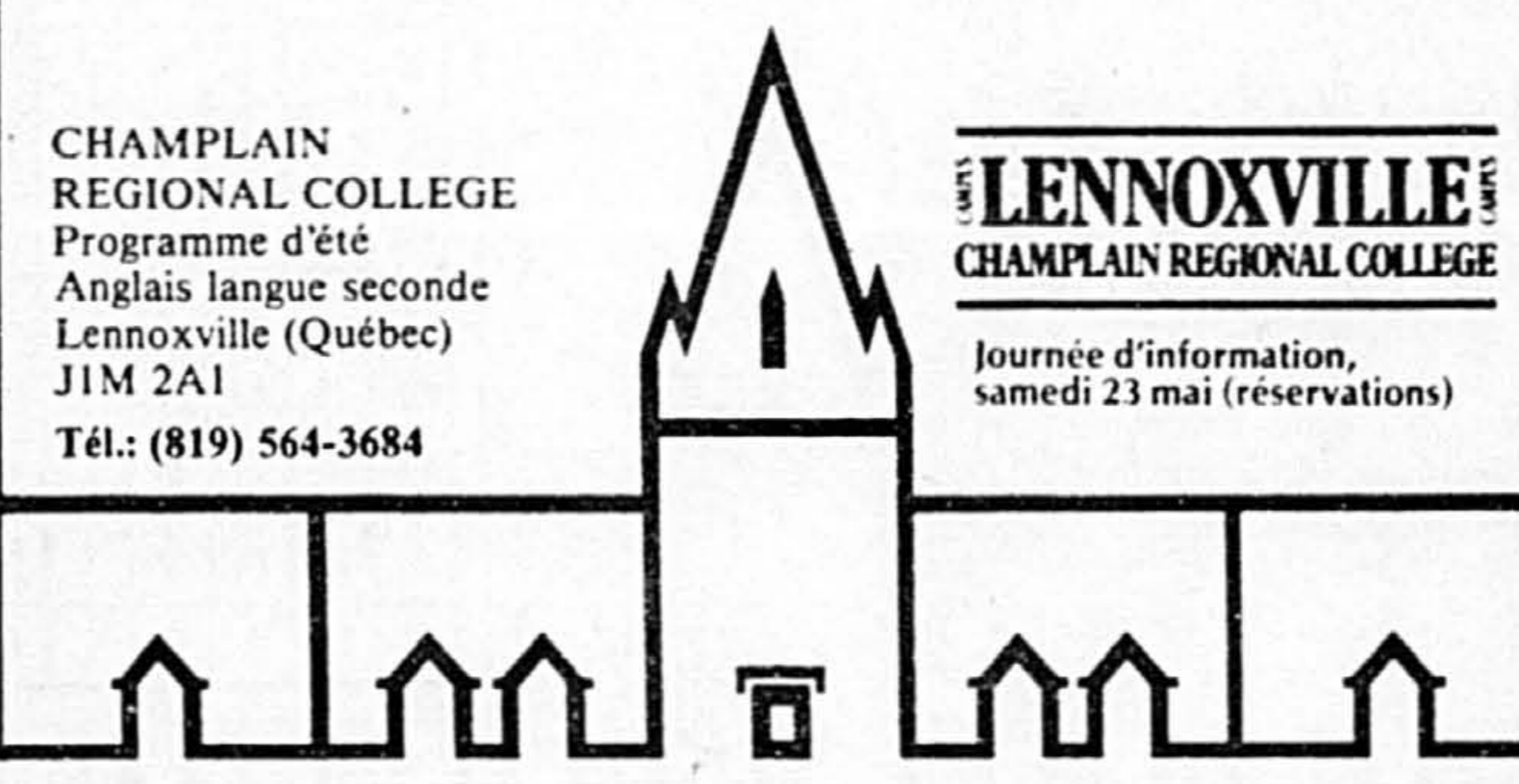


Composez le 933-2210 pour vous inscrire aux cours suivants:

Accès direct

Programmes d'été — Semaines intensives
Anglais langue seconde pour adultes

Les sessions sont axées sur le développement de la communication orale.
Cours crédités au niveau collégial
Trois sessions:
Du 7 au 12 juin
Du 14 au 19 juin
Du 19 au 25 juillet
Magnifique campus au coeur de l'Estrie
Résidences modernes



COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan

DEVENEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL EN MOINS D'UN AN!
Au Collège de photographie Marsan, nous offrons un programme d'études collégiales* qui consiste en des cours intensifs de photographie d'une durée de 8 mois**.

Nous favorisons un apprentissage pratique directement branché sur le marché professionnel de la photographie; c'est ce qui a fait notre réputation au fil des années.
Début des cours: septembre et janvier. Téléphonnez-nous à frais virés pour recevoir toute la documentation sur l'aide financière, visiter le collège ou vous inscrire.

LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ!
*Programme de Photographie commerciale, A.E.C. 57034
Permis du Ministère no 749 553
**Possibilité de cours à temps partiel.

PROSPECTUS GRATUIT:
842-8643

ACADÉMIE LAURENTIENNE

Mon école, c'est toute la différence!

En septembre prochain, votre enfant sera en 4e année!
L'Académie organise une porte ouverte spécialement pour vous.
PORTE OUVERTE, DIMANCHE 3 MAI DE 11H00 À 15H00

10 bourses d'une valeur de 5 000 \$ seront offertes aux élèves qui se classeront aux tests d'admission du 3 mai et du 9 mai

- Un programme d'études complet: le primaire (4e à la 6e) et le secondaire (sec 1 à 5)
- Une école privée pour filles et garçons
- Un encadrement personnalisé
- Un personnel dont la compétence est reconnue
- L'internat ou l'externat (service de transport régional)

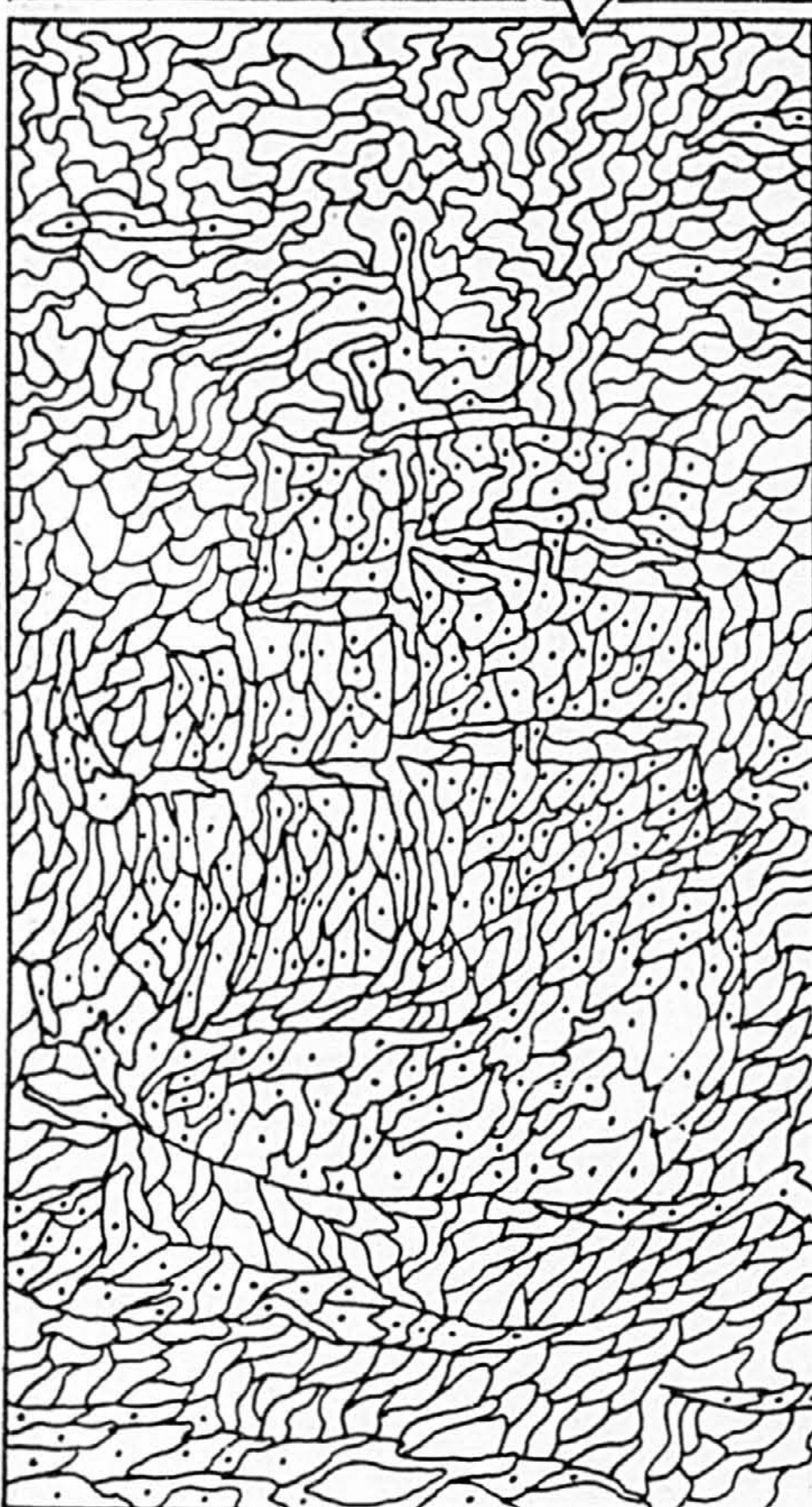
TESTS D'ADMISSION: 3 MAI ET 9 MAI DE 13H00 À 15H00
Institution reconnue pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation du Québec.

Information et inscription:
(819) 322-2913
1200, 14e avenue, Val Morin J0T 2R0



LA PETITE PRESSE

SUPER-PIERRE



FAIRE LES MOTS CI-DESSOUS DANS LA GRILLE (HORIZONTALEMENT, VERTICALEMENT ET EN DIAGONALE) ET TU TROUVERAS 6 LETTRES QUI TE DONNERONT LE NOM D'UN ARCHÉPÊTE APPARTENANT AU PORTUGAL. ATTENTION, LES MOTS PEUVENT SE LIRE DANS LES DEUX SENS ET UNE LETTRE PEUT SERVIR À PLUSIEURS MOTS.

- ARRÊT
- BUS
- BAC
- BILLET
- BAGAGE
- BOIS
- BALLE
- CARTE
- CAR
- CARAVANE
- CONSIGNE
- DIRECT
- DEPART
- DOUANE
- EAU
- EXPLORATION
- HAVRESAC
- HOTEL
- JALON
- LACS
- MARCHE
- PASSEPORT
- PARC
- PRAIRIE
- PARCOURS
- PEAGE
- REPAS
- RESTER
- RU
- ROUTE
- REPOS
- SENTI
- SENS
- SENTIER
- SAC
- SEJOUR
- SIESTE
- TENTE
- TRAJETS
- TERMINUS
- VOITURE
- VACANCES
- VALISE
- VOIR

S	O	P	E	R	C	A	S	T	A	T	I	O	N
R	E	P	A	S	S	E	P	O	R	T	E	C	N
R	E	H	C	R	A	M	S	U	B	E	S	O	E
E	D	I	R	E	C	T	H	H	N	N	I	N	T
S	P	C	R	A	C	O	R	A	A	T	L	S	S
T	R	A	J	E	T	U	V	A	E	A	I	E	
E	A	R	R	E	T	O	O	R	I	O	V	G	I
R	I	A	L	C	D	I	O	E	S	A	A	N	S
M	R	V	C	E	T	L	B	S	C	E	O	E	E
I	I	A	T	U	P	T	R	A	P	E	D	L	J
N	E	N	R	X	R	O	N	C	G	B	L	A	O
U	E	E	E	E	U	C	A	B	O	A	L	C	U
S	C	A	R	T	E	L	L	I	B	O	G	S	R
S	U	A	E	S	E	N	S	E	N	T	I	E	R

100 # 1 - UN E. CAVALLI, 100 # 2 - ACORES

ÊTRE LIBRE "La grande terre" De Marc bourgne c Dargaud Editeur Paris 1991



LE ROI POLÉMIL

d'Anne Villeneuve



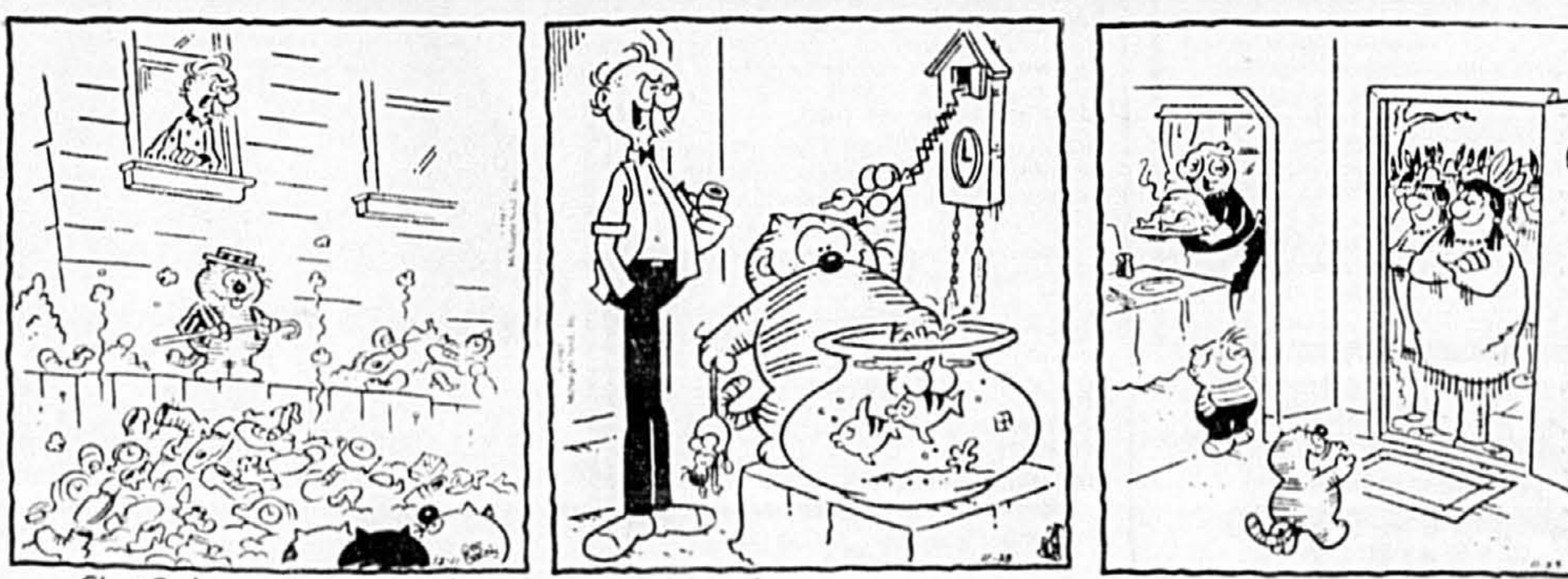
LOUIS RIEL

PAR TOUFIK & ZORAN



À SUIVRE...

PLOUK



AVIS D'ENCAN

MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU (NEUF ET USAGÉ), ÉQUIPEMENT DE CHAMBRE NOIRE ET DE COMPOSITION, ETC.
(À LA SUITE DE FAILLITES ET DE DÉMÉNAGEMENTS DE GRANDES ENTREPRISES)

COMPRENANT
MEUBLES ET ENSEMBLES DE BUREAUX DE LUXE BILTRITE NEUFS • PLUS DE 200 BUREAUX VARIÉS • PLUS DE 500 CLASSEURS • TABLES D'IMPRIMANTE ET D'ORDINATEUR NEUFS • APPAREILS DE BUREAU • PLUS DE 300 CHAISES VARIÉES • POSTES DE TRAVAIL MODULAIRES • MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU VARIÉ • ÉQUIPEMENT DE CHAMBRE NOIRE ET DE COMPOSITION • MEUBLES POUR ENFANTS ET BÉBÉS YOUNG GENERATION • MEUBLES VARIÉS • ETC.

SERONT VENDUS PAR
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés)

ENCAN: LE MARDI 28 AVRIL 1992 À 10 H 30
INSPECTION: LE LUNDI 27 AVRIL 1992 DE 9 H À 17 H
SUR PLACE AU: 147, BOUL. HYMUS, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC
(Entrée derrière l'immeuble)
DIRECTION: Entre boul. des Sources et boul. Saint-Jean

MOBILIER ET ACCESSOIRES DE BUREAU

4 ensembles de bureaux de luxe Biltrite neufs, 1 en acajou avec cuir noir et 3 en chêne foncé • Meuble de réception Biltrite neuf, en acajou avec cuir noir • Environ 200 bureaux variés, certains avec crédence, de toutes tailles et tous modèles, fabriqués par Artopex, Steelcase, Biltrite et plusieurs autres • Environ 100 tables d'imprimante et d'ordinateur neuves, tailles et teintes variées • Crédences variées en bois et en métal • 50 tables de bureau • 10 tables de conférence de tailles et modèles variés • 150 meubles à trois mobiles • 10 postes de travail modulaires Haworth • Postes de travail variés • 100 cloisons de bureau indépendantes • Armoires à papeterie • Bibliothèques • Chariots à courrier • Tableaux de planification • Tableaux de production • Tables à café • Patères • Protège-tapis • Lampes de bureau • Tables de machine à écrire • 25 meubles pour télécopieur neufs • Coupe-papier • Fournitures de bureau variées • Etc.

CLASSEURS

Plus de 500 classeurs, fabriqués par Steelcase, Artopex, Sunar, ALB, Cole, Commodore et d'autres, 2,3,4,5 et 6 tiroirs, verticaux et latéraux • Armoires à cylindre • Armoires pour ordinateur • Armoires pour formulaires • Armoires de bureau variées • Systèmes de classement par index (idéale pour cabinet de médecin) • Etc.

CHAISES DE BUREAU

Plus de 300 chaises, neuves et usagées, fabriquées par Biltrite, Artopex, Croyned, Steelcase et autres • Chaises à haut dossier • Chaises de salle de conférence • Chaises de steno • Chaises de salle d'attente • Fauteuils pivotants • Chaises empilables • Chaises de cafétéria • Etc.

APPAREILS DE BUREAU

Copieur Toshiba BD-7720 Chroma Touch perfectionné, avec dispositif d'assemblage et couleur • 2 photocopieurs Xerox 3100 et 3103 • Photocopieurs variés • «Detacher» Moore 3100 • Compteurs postaux Pitney Bowes • Écrans à microfilm • Grande quantité de calculatrices • Machines à écrire: à manivelle, à rouleau, électriques • 7 horloges enregistreuse • Copieur de bleu Arque 400 • 2 systèmes d'adressage Scriptomatic • Traceur HP 7470A • Etc.

ÉQUIPEMENT DE CHAMBRE NOIRE ET DE COMPOSITION

Camera verticale Klmsch 56 avec tous les accessoires • Camera verticale Kenro 186 • Machine à développer Pako 579 • GAF Print Vac 90 • Presse à épreuves Tobias Akuvak • Presse à épreuves • 2 VGC Phototypopositor 3200 avec fontes • Staromat • Chassis à vide Douthitt avec éclairage, 30" x 40" • Chassis à vide Ascor 42" x 52", avec éclairage • Chassis à vide 38" x 46" avec éclairage Byers numérique • 5 tables lumineuses 30" x 40" • Porte-tambour pour chambre noire • Système d'éclairage et lentilles de camera Robertson • Appareil à épreuves • Couteau à film • Porte-étiquettes • Lampes de chambre noire • Lecteur de film • Chassis à vide 22 x 26 • Poinçons Ternes • 2 appareils de composition Berthold APU 3608 • Etc.

MEUBLES NEUFS VARIÉS

Meubles pou. enfants et bébés Young Generation comprenant 20 couchettes transformables • 10 chiffonniers avec table à langer • Lits variés • Étagères • Armoires • Garde-robots • Meuble 2 portes • Mirrors • 15 bureaux blancs avec huche • Meubles divers • Etc.

REMARQUES DES ENCANTEURS: l'un des plus importants encans de matériel de bureau cette année, plus de 1500 lots, ne le ratez pas.
Cantine sur place pendant l'encan, moyens de transport sur place.

CONDITIONS DE VENTE
Acompte de 25% comptant, solde comptant ou par chèque visé, et selon les conditions affichées.

Les RAPID
encanteurs de Québec Inc.

5584, Côte-de-Liesse, bureau 201, Ville Mont-Royal, Qc H4P 1A9 (514) 731-5443

AVIS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE
RESTAURANT LA POISSONNERIE
SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

LE MARDI 28 AVRIL À 10 H 30
AU 1498, RUE STANLEY À MONTRÉAL
INSPECTION : LE 27 AVRIL DE 9 H 30 À 16 H 30

UN RESTAURANT TOTALEMENT ÉQUIPÉ DE PLUS DE CENT PLACES

SALLE À MANGER ET BAR :
TABLES — CHAISES — SYSTÈME DE SON — RÉFRIGÉRATEUR À BIÈRE — ÉVIER DE BAR EN ACIER INOX. — TABOURETS POUR BAR — DÉCORS ASSORTIS (CAGES DE HOMARD - RAMES - FILETS — ANCRERES — LANTERNES - BATEAUX - POISSONS - GOUVERNAIL - CLOCHES, ETC. — VIVIER À HOMARDS - SUPPORT À CABARETS — SUPPORTS À SEAUX — CAISSES ENREGISTREUSES — MACHINE À GLACE SCOTSMAN — LAVE-VERRES DOL. FYN — VERRES — COU-TELLERIE — SYSTÈME D'ALARME.

SYSTÈME D'ORDINATEUR POUR RESTAURANT COMPRENANT :
1 CENTRALE REMANCO — 1 ÉCRAN — 1 CLAVIER ÉTENDU — 1 IMPRIMANTE — 4 TERMINAUX POUR COMMANDES — 5 IMPRIMANTES POUR FACTURES.

CUISINE :
MACHINE À GLACE — TABLE EN ACIER INOX. — RÉFRIGÉRATEUR DEUX PORTES FOSTER — CONGÉLATEUR À CRÈME GLACÉE — COMPTOIR RÉFRIGÉRE — UNE CHAMBRE FROIDE 8X8 FOSTER — POMPE À VIN ÉLECTRIQUE — ÉVIER DOUBLE EN ACIER INOX. — SCIE À VIANDE — MÉLANGEUR À PÂTE HOBART — DISTRIBUTRICE À LAIT — MARMITE ÉLECTRIQUE — FRITEUSES AU GAZ — CUISINIÈRE AU GAZ 6 ROND GARLAND — SALAMANDRES ET FOUR AU GAZ GARLAND — HOTTE DE VENTILATION AVEC SYSTÈME D'EXTINCTEUR — GRILL AU GAZ EMER GLO — TABLE CHAUFFANTE — CHAUDRONS — CABARETS — POELES, ETC.

CONDITIONS : 25% COMPTANT À L'ADJUDICATION
SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE VISÉ

688-0604 **OPTIMA** 688-0608
ENCANS DIVISION OF DE. CENTRE DE LIQUIDATION RIVE NORD INC. AUCTIONS

VENTE AU PUBLIC

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PLUS DE 2 000 000\$
1500 MEUBLES DE BUREAU NEUFS
Finis : acajou, chêne, noyer, cerisier et noir ébène.

- Bureaux ministres, cléricaux et divers
- Crédences, bahuts et huches
- Tables de travail en forme de P
- Tables à café, de coin et de bout
- Bureaux secrétaires et ministres avec retour
- Tables de conférence
- Bibliothèques
- Mobiliers informatiques
- Tables de travail diverses
- Consoles
- Fauteuils et chaises.

DERNIÈRE SEMAINE

CHANCE UNIQUE D'OBTENIR DES MOBILIERS DE PRESTIGE de 60 à 80% de RABAIS

DIRECTEMENT À L'USINE

LAVAL

AUTOROUTE 440

INDUSTRIEL

Xception System inc.
2875, boul. Industriel
Chomedey, Laval
Tél.: (514) 668-0710
Fax.: (514) 662-8410

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 18 h, le dimanche de 10 h à 16 h.

CARTES VISA ET MASTERCARD ACCEPTÉES

688-0604 **OPTIMA** 688-0608
ENCANS DIVISION OF DE. CENTRE DE LIQUIDATION RIVE NORD INC. AUCTIONS

ENCAN PUBLIC

NOUS AVONS REÇU MANDAT DE VENDRE PAR ENCAN PUBLIC LES ACTIFS PROVENANT DE PLUSIEURS FAILLITES

LE SAMEDI 2 MAI 1992 À 11 H
AU 2037, RUE AIRD, MONTRÉAL, QUÉBEC

LISTE PARTIELLE
Mobiliers de cuisine, mobiliers de salon, matelas 54 pouces, laveuse-sécheuse combinées «Citizen», table de salon, lave-vaisselle, 200 lampes, 150 douillettes ass., 100 lits tubulaires, 40 mobiliers de chambre pour enfant, 30 tables à langer, 50 coffres à jouets, étagères, jouets ass., bureau secrétaire blanc, cadres, miroirs, 1000 art. pour enfants, ex.: lampes, 100 meubles musicaux, décorations murales, hochets, jouets, etc., classeurs latéraux, 3 tables de conférences, 4 tables secrétaires, chaises de bureau ass., chaises de secrétaire ass., système téléphonique «Toshiba», modems, présentoirs à bijoux, marabouts rotatifs «Bosch», «Hilti», meubles «Amsco», «Toshiba», tournevis «Rockwell», génératrice 110-220 «Onan», génératrice 5000 «Honda», scie 7 1/2 (B.D.), compresseurs 3/4 hp «Thomas» 1 1/2 hp «Airtec», toupee (B.D.), perceuse 3/8 (B.D.), perceuse recharg. «Milwaukee», gants de travail ass., sableuse, polisseuse pneum., manches ass., 2 000 cassettes vidéo, 5 000 art. ass. pour cheveux, lots de cristal «Europe», 50 douzaines de lunettes de soleil, 5 000 colliers, bracelets, boucles d'oreilles, services à vaisselle pour enfants, ceintures, plats à gâteau/muffins, lots de parfums, lots d'acc. pour animaux, sacs de lit, plats désodorisants, etc., bibelots, acc. pour piscine, Cadillac 1984 84 000 km, Chevrolet S10 1989 44 000 km, 5 vit. 4 cyl., Camaro 1980 103 000 km 6 cyl. automatique, Chevrolet Pioneer 84 4 X 4 6 cyl., Ford F350 diesel 1986 boîte 14' fibre, moteur transmission neufs de Ford, Inter 1979 5 tonnes boîte 20' réfrig., planche à voile «Spectre», Chevrolet 1979 5 tonnes boîte 20', GMC 1980 boîte 20'.

Conditions: 25% comptant, balance par chèque certifié ou comptant selon les conditions annoncées le matin de la vente.
Commentaire de l'encanteur: encan à ne pas manquer.

INSPECTION LE VENDREDI 1er MAI 1992 DE 9 H À 17 H
FRAIS D'INSCRIPTION S.V.P. PAS D'ENFANT

VENTE DIRIGÉE PAR
GESTION SMITH & BOYER INC.
2037, rue Aird, Montréal
Bureau: 259-8100 Fax: 259-9535

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE

LIBÉRATION D'ACTIF

Avis est par les présentes donné, conformément à la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, que, le 2 mai 1992 ou par la suite, La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée (la «Prudentielle») demandera au surintendant des institutions financières du Canada de libérer l'actif au Canada des activités canadiennes d'assurances I.A.R.D. de la Prudentielle, pour le céder à La Prudentielle d'Angleterre, Compagnie d'Assurance Générale (Canada), filiale canadienne en propriété exclusive de la Prudentielle. Les porteurs de polices au Canada qui s'opposent à cette libération doivent déposer leur opposition écrite auprès du surintendant des institutions financières du Canada au plus tard le 2 mai 1992.

Le 1er février 1992

LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITÉE

VENTE DE LIQUIDATION

LES 27 - 28 - 29 AVRIL 1992
sera tenue au
2850, de Miniac, Ville St-Laurent (Québec)

Une vente des actifs d'une entreprise oeuvrant dans le domaine de la climatisation.

Matériel électrique, tuyaux de cuivre, articles de ferblanterie, unités mobiles de climatisation, diverses composantes reliées au domaine. Outils / équipements divers, équipement de bureau, matériel de bureau, ordinateurs, etc.

Visite le matin du début de la vente.
Pour renseignements, communiquer au
(514) 656-1372

ENCAN IMMOBILIER
PROPRIÉTÉS À REVENDRE

Voir rubrique 160

ENCAN GUY GAUTHIER
9 MAI 1992
1-800-361-2623

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS — ENCANS

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS — ENCANS

AMEUBLEMENT DE BUREAU

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque, tour est 6e étage (si par courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15 h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution à l'adresse précitée sur versement des coûts applicables. Téléphone: (514) 283-1199.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 3921-012-1
Projet no 641947
Pour: Transports Canada
Installation de panneaux lumineux de signalisation côté air incluant tous les travaux connexes à l'Aéroport International de Montréal (Mirabel) Aéroport Mirabel (Québec) (Québec)
On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction à Anjou, Montréal, Joliette et St-Jérôme (Québec)

Date limite: 21 mai 1992
Dépôt remboursable: 100\$ (incluant TPS)

Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Info. générales: (514) 283-6555
Info. techniques: (514) 633-3923

INSTRUCTIONS

Les coûts applicables pour les documents de soumission doivent être sous forme d'argent comptant ou d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Canada

Suite des Avis légaux, Appels d'offres et Soumissions en pages C 3, C 6, C 7, H 15 et H 17

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

CFP

AMEUBLEMENT DE BUREAU

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région métropolitaine de Montréal

5350, rue Laford
Montréal (Québec)
H1X 2X2

La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre, région métropolitaine de Montréal, propriétaire, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation de mobilier pour l'aménagement du rez-de-chaussée à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Les devis et documents contractuels pourront être obtenus au bureau de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre situé au 5350, rue Laford à Montréal, lundi le 27 avril 1992 à 13 h 00 heures, contre un dépôt en argent ou un chèque visé de vingt (20.00\$) non remboursable émis au nom de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie correspondant à un montant forfaitaire équivalent à 10% du coût estimatif des travaux, émise par une compagnie légalement habilitée à se porter caution si la garantie est sous forme de cautionnement ou correspondant à un montant forfaitaire de 5% du coût estimatif des travaux si la garantie est sous forme d'un chèque visé à l'ordre de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Les soumissions (l'original et deux copies initiales) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au 5350, rue Laford, Montréal (Québec) H1X 2X2, jusqu'à 11 h 00 heures, heure en vigueur localement le lundi 4 mai 1992 pour être ouvertes au même endroit, le même jour, à la même heure.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des firmes représentant les manufacturiers ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dépositions des instructions aux soumissionnaires.

La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Donné à Montréal, ce 25e jour du mois d'avril 1992

Jean Desjardins
Directeur de l'Administration

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

JF & associés inc.

Jean Fortin & Associés Inc.
Syndic de faillite - Agent gestionnaire

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire des faillites de:

GIROUX & DESLAURIERS (1974) INC.

Des soumissions sont demandées pour les biens suivants, en lots séparés. **Aucune soumission en bloc ne sera considérée s'il n'y a pas répartition du prix offert sur chaque lot.**

MAGASIN SITUÉ AU 1500 EST, MONT-ROYAL

Lot #1 Marchandise (Grevée)	Valeur au coûtant:	162 715.00 \$
Lot #2 Équipement de magasin	Valeur estimative:	2 500.00 \$

MAGASIN SITUÉ AU 6914, RUE ST-HUBERT

Lot #3 Marchandise (Grevée)	Valeur au coûtant:	266 853.00 \$
Lot #4 Équipement de magasin	Valeur estimative:	3 000.00 \$

MAGASIN SITUÉ AU 4029, RUE ONTARIO

Lot #5 Marchandise (Grevée)	Valeur au coûtant:	123 318.00 \$
Lot #6 Équipement de magasin	Valeur estimative:	2 000.00 \$

INSPECTION

L'inspection des lots se fera le 27 avril 1992 entre 10h et 16h aux magasins respectifs

INSTRUCTIONS

Les soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'au mercredi le 29 avril 1992 à 15h30. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION - GIROUX & DESLAURIERS (1974) INC."

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15% du montant de la soumission.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est donné que les conditions énoncées au paragraphe (B) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. On doit en obtenir copie au bureau du soussigné ou au moment de l'inspection

JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS SYNDIC INC.

50, Place Crémazie ouest, suite 1105
Montréal (Québec) H2P 2W9 - Tél.: (514) 382-3260
Drummondville • Laval • Longueuil

AVIS

Banque Nationale du Canada - créancière

Dépanneur Frappier Inc.
759, boul. Gérard-Cadieux, Beauharnois, district de Beauharnois

ÉQUIPEMENT COMPLET DE DÉPANEUR ET BOULANGERIE
seront vendus par

ENCAN PUBLIC

Le jeudi 30 avril 1992 à 10 h 30 a.m.
au: 759, boul. Gérard-Cadieux, Beauharnois (Québec)

AVIS est donné que la créancière procédera à la vente aux enchères publiques des biens et effets mobiliers du débiteur ou son défaut de respecter les obligations auxquelles il s'est engagé, ladite vente étant fixée au 30 avril 1992 à 10 h 30 de l'avant-midi pour être tenue à la place d'affaires du débiteur soit au 759, boul. Gérard-Cadieux, lesdits effets étant composés d'équipements utilisés dans un commerce de dépanneur, à savoir: FOUR ET ETUVE DOYON, TABLE À DÉFOURNER DOYON/CHAMBRE FROIDE/PLAQUE CHAUFFANTE/COUPE-PÂTE, CHARIOTS/TABLES DE TRAVAIL/MOULES/COMPTOIRS/TABLETTES MURALES/ACCESSOIRES, ETC.

Le présent avis est donné ce jour par Me Marie-Ginette Boisclair, avocate du bureau Hébert Rancourt Legault Boucher, 175, rue Salaberry, à Valleyfield J6T 2J1.

DATE: Le jeudi 30 avril 1992 à 10 h 30
LIEU: 759, boul. Gérard-Cadieux, Beauharnois (Québec)
INSPECTION: Le mercredi 29 avril 1992, de 10 h à 16 h.
CONDITIONS: 25% à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

SOUS LA DIRECTION DE:

FOURNIER
666-1251
ENCANTEURS

2380 Mtée Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 666-0562

Nous avons été mandaté par une importante compagnie de télécommunications et d'électricité et/ou autres personnes pour liquider par

ENCAN PUBLIC

les biens suivants:
SAMEDI 2 MAI 1992 10 HEURES
au 9500, boul. Henri-Bourassa Ouest
Angle autoroute 13
Env. 600 LOTS d'articles divers

VEHICULES: Acura NSX 91 9000 km, BMW 325 85, Olds Cierra 89, Festiva 89, Sunbird LE 89, Toyota Tercel DX 88, Mazda 929 88 et RX 7 87, Motocycle Tioga 23 87, Volks Wagon 87, Jimmy 88, Tempo 84 et 87, Celebrity 86, Fiero 6 Mini Ram 85 à 86, Mini-échelle Ford E350, plusieurs Van Dodge, Ford, Chevrolet 81 à 84, Pick up Mazda 88 et Cherokee 87 et Nissan 87, Camion Inter 6 roues avec hiab et treuil, Bateau à pêche Lund 16' Challenger et V-16 DLX, Bateau-maison Luger 26', Tracteur Kubota Loader backhoe (2) 87 et 88, David Brown Case loader/cabine 77, Inter avec loader, Ford 1500 81 avec loader, John Deere loader grappe 48" et tondeuse 89, Motorisé Winnibago 87, 23', chelton motorisé Honey 89, classe A, full equip., 2 bateaux 88, 20' avec remorque moteur in/out, Sunbird/Imperial, Remorque de campeur pour auto, Mercedes 81, 380 SL, Camion Chevrolet 76, TK-2, etc.

DIVERS: 8 moteurs bord-bord, génératrices, moteur Carterpillar, winch, tondeuse tracteur, moteurs, pompe, peces d'autos, gros lot de petits outils, échelles, ceintures Bell, classeurs, bureaux, chaises, fax, photocopieurs, dactylos, ordinateurs Olivetti, imprimantes Epson, ainsi que beaucoup d'autres lots. Lot d'abat-jour, lots de bâtons de cross neufs.

CONDITIONS: 25% à l'adjudication, le solde comptant ou chèque certifié à la livraison, visite la veille, soit le vendredi 1er mai 92 de midi à 18 h et le matin de l'encan dès 9 h.

LIVRAISON: 1 heure après l'encan et le lundi 4 mai de 9 h à 17 h. Voir autres conditions sur les lieux de l'encan. P.S.: Certains lots provenant de la Banque peuvent être retirés sans préavis.

ENCAN NATIONAL ET RÉGIONAL
205, Ste-Rose Est, Auteuil, Laval
963-1157

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



Barreau du Québec

Avis d'inhabilité à exercer la profession d'avocat

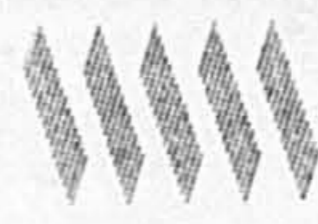
Les personnes suivantes, parce qu'elles n'ont pas acquitté leurs cotisations annuelles au Barreau du Québec pour l'année 1992-1993, ne sont plus inscrites au Tableau de l'Ordre des avocats et, par conséquent, sont inhabiles à exercer la profession d'avocat. Donc, depuis le 15 avril 1992, les personnes dont les noms sont publiés ci-dessous ne peuvent poser aucun des actes qui sont du ressort exclusif des avocats, ni toucher des honoraires pour de tels actes.

Le directeur général
Pierre Gauthier, avocat

Nom (Année d'admission)	Adresse
Barreau du Bas St-Laurent	
Marie Dallaire (1979)	109, 1ère Rue, app. 3, La Pocatière
Julie Dionne (1989)	238, rue St-Joseph ouest, Rimouski
Barreau de Hull	
Jacques Bélanger (1976)	50, rue Cormier, suite 700, Aylmer
Marc Boulay (1983)	49 F, Ernest Gaboury, Gatineau
Martha Labarge (1985)	359, Fifth Avenue, Ottawa
François T. Ramsay (1987)	7, rue des Capucines, Hull
François-Allan Roy (1988)	984, Bathurst Street, Toronto
Barreau des Laurentides-Lanauadière	
Hélène Chabot (1978)	494, chemin de la Colline, Sainte-Adèle
Pierre Des Groseillers (1988)	980, rue des Hameaux, St-Faustin
Paul Réal Monette (1984)	2945, boul. Labelle, bureau 220, Prévost
Barreau de Montréal	
Pauline Ascoli (1988)	4191, Old Orchard, Montréal
Gérald P. Barry (1968)	1080, Beaver Hall Hill, suite 2100, Montréal
Jacques Bergeron (1976)	1634, St-André, Montréal
Jean Bergeron (1976)	2500, Pierre Dupuy, suite 510, Montréal
André Bluteau (1970)	99, Renfrew Avenue, Ottawa
Hélène Bouchard (1991)	1310, Alexandre-de-Sève, app. 6, Montréal
Lucie Brault (1991)	5241, rue Chambord, Montréal
Liliane Bronsard (1985)	3445, rue St-Denis, app. 3, Montréal
Pierre Brunelle (1989)	1030, rue Beaubien est, suite 305, Montréal
Claude Bujold (1969)	1945, De Lorimier, app. 8, Montréal
Gabriel Sait Bukredji (1968)	7139, Lacordaire, St-Léonard
Traian Sabba (1980)	30, Berlioz, suite 615, Ile-des-Sœurs
Johanne Caron (1988)	1173, du Collège, app. 105, LaSalle
Vincent Chiara (1985)	5167, rue Jean-Talon est, suite 200, St-Léonard
Louise-Marie Côté (1981)	557, Ste-Madeleine, Montréal
Donato Delle Donne (1979)	8000, boul. Langelier, suite 804, St-Léonard
Linda Delorme (1991)	630, boul. René-Lévesque ouest, bureau 700, Montréal
Paul Drager (1979)	203, Malibu Rd. S.W., Calgary
Patrice Duliot (1988)	5167, rue Jean-Talon est, suite 200, St-Léonard
Charlotte Fortier (1979)	360, rue McGill, Montréal
Jean-Maurice Gagné (1976)	215, boul. St-Laurent, bureau 41, Montréal
Jules Gagné (1971)	1514, Docteur Penfield, Montréal
Arthur F. Garmaise (1951)	41, rue St-Jacques, 2e étage, Montréal
Corinne Gendron (1990)	5306, Decelles, Montréal
Normand Gendron (1988)	13231, rue Victoria, Montréal
Sébastien Teisserenc Gignac (1990)	212, Cobourg, app. 2, Ottawa
Daniel Giroux (1990)	4115, chemin Côte des Neiges, app. 4, Montréal
Michel Goulet (1987)	4939, rue Bel'echasse, Montréal
Barry-Howard Hart (1975)	4350, Camelback Rd East, suite 220B, Phoenix (Arizona)
André Houle (1973)	1999, William, Montréal
Franck Julien (1989)	Château de Montapot, Courcelles en Bassée (France)
Asher Kahn (1960)	625, avenue du Président Kennedy, suite 1505, Montréal
Ilias Kaperonis (1984)	4873, avenue du Parc, Montréal
Daniel Lafleur (1984)	1239, rue Cartier, Montréal
Odette Lagacé (1988)	55, boul. du Commandant Charcot, Neuilly-sur-Seine (France)
Guy Lamoureux (1978)	3104, Robitaille, Longueuil
Normand Leduc (1987)	43, Val D'Ajol, Lorraine
Ines Le Gris (1990)	5, rue de Beaune, Paris (France)
J.L. Gilles Levasseur (1987)	1814, rue Dunkirk, Ottawa
Johanne Loranger (1984)	4388, rue Saint-Denis, suite 306, Montréal
Pierre Loyer (1987)	425, rue Bernard, app. 9, Outremont
Annette Marquis (1983)	2083, avenue Baldwin, Montréal
Dinah Oliel (1985)	3455, Côte des Neiges, app. 626, Montréal
François Paquin (1983)	8144, Henri-Julien, Montréal
Lyse Perreault (1979)	922, Mont-Royal est, Montréal
Susan Cole Peters (1985)	One Beacon Street, Boston (Massachusetts)
Ovide Pilote (1972)	4403, Beaubien est, bureau 201, Montréal
Kenneth Prehogan (1976)	2 First Canadian Place, bureau 1600, Toronto
Pierre-Olivier Riegert (1990)	6562, Henri-Miro, Montréal
Line Robillard (1989)	750, boul. Laurentien, bureau 450, Ville St-Laurent
Jacques Saint-Pierre (1969)	1460, rue Lafontaine, Montréal
Tommy Schneider (1991)	2345, Madison, Montréal
Fern Stark (1990)	400, Walmer Road, suite 626, East Tower, Toronto
Joshua Stern (1988)	118, Aberdeen Avenue, Westmount
Earle Howard Straus (1977)	15, Purdon Drive, North York
Luc Tétreault (1988)	9069, Boissonneault, St-Léonard
Petros Theotikos	5052, rue Ponsard, Montréal
Auguste Vincent, c.r. (1948)	319, Redfern, Westmount
Deborah Lynne Wilson (1991)	3686, Parc Lafontaine, app. 6, Montréal
Milton Winston (1971)	201, Dufferin Road, Hampstead
Paul A. Yaphe (1967)	4221, rue Ste-Catherine ouest, Westmount
Barreau de Québec	
Léo J.L. Bernard (1990)	820, boul. Charest est, suite 101, Québec
Linda Charest (1984)	959, route 230 est, St-Pascal de Kamouraska
Cyr Antoine de Turris (1978)	126, rue St-Pierre, 7e étage, Québec
François Dorion (1976)	1270, de Callières, app. 1, Québec
Gaston Gamache (1982)	2750, chemin Ste-Foy, bureau 2 70, Ste-Foy
Gabriel Gilbert (1950)	1180, Moncton, app. 508, Québec
Abdallah Hachimi (1981)	12465, 1ère Avenue, app. 3, St-Georges est
Nathalie Leclerc (1991)	990, Bourlamaque, app. 505, Québec
Gérald Lessard (1974)	11, rue du Charron, Lévis
Jacynthe Marcoux (1984)	925, Maison Ladue Drive, St-Louis (Missouri)
Jean-Louis Racine (1978)	126, rue St-Pierre, suite 801, Québec
Louis Rondeau (1985)	3337, Gaspereau, Ste-Foy
Marcel Samson (1985)	7, rue Marsan, Lauzon
Serge Verret (1975)	293, 5e Rue, Québec
Barreau du Richelieu	
Monique Ouellette (1990)	297, du Zouave, Valleyfield
Jean-Luc Pilon (1974)	282, rue Salaberry Nord, Châteauguay
Claude Savoie (1989)	895, rue Ste-Anne, St-Hyacinthe
Barreau de Saint-François	
Albert Gauthier (1980)	165, rue Wellington Nord, bureau 310, Sherbrooke
Barreau du Saguenay - Lac Saint-Jean	
Benoit Laverdière (1980)	171, Principale, Pointe-Bleu
Josée Tremblay (1985)	113, rue Gilbert, bureau 235, Chicoutimi
Barreau de Longueuil	
José Bertrand (1987)	4279, rue Rivard, Montréal
Barreau de Laval	
Michel Binette (1989)	4650, boul. des Laurentides, bureau 410, Laval
Graca Maria De Sousa (1988)	575, boul. des Prairies, Laval

Suite des Avis légaux, Appels d'offres
et Soumissions en pages C 3, C 5, C 7, H 15 et H 17

APPEL D'OFFRES



MUSÉE DE LA CIVILISATION

PREMIÈRE SÉLECTION

OBJET: Le Musée de la civilisation invite les firmes de design à présenter leur offre de service pour la réalisation de l'exposition temporaire «Automobile» (titre provisoire), qui occupera une superficie de 815 m². Cet appel d'offres constitue la première étape d'un processus de sélection devant conduire à l'octroi du contrat.

CONDITIONS: Seules seront considérées les offres de service des firmes répondant aux critères fixés et ayant une place d'affaires au Québec.

DOCUMENTS: Les firmes intéressées sont invitées à se procurer le devis en s'adressant au Musée de la civilisation, à l'attention de Dominique Forques, 16, rue St-Jacques, C.P. 155, Succ. B, Québec (Québec) G1K 7A6, tél.: (418) 643-2158, poste 212.

CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURES: Les firmes doivent remettre leur offre de service avant 10 heures (heure avancée de l'Est) le lundi 4 mai 1992, à l'attention de la personne mentionnée ci-dessus.

AVIS: À la suite de cette première sélection, quatre (4) firmes de design seront choisies afin de présenter des propositions à partir du concept réalisé par le Musée de la civilisation. Le Musée se réserve le droit de modifier selon ses besoins le processus de sélection déterminé.

VENTE PAR ADJUDICATION

Dans l'affaire de la faillite de
SHERES INDUSTRIES INC.

APPEL & CIE INC., syndic et RICHTER & ASSOCIÉS, mandataires pour le compte des créanciers garantis, sollicitent des offres portant sur les biens du failli servant principalement à la fabrication de meubles de métal à conception tubulaire, lesquels sont situés au 10280 Ray Lawson, Ville d'Anjou, Québec.

Les biens comprennent les stocks de produits finis, les produits en cours et les matières premières tels métaux, papiers laminés et quincaillerie; et les équipements, tels presses, équipement servant au pliage, équipement de soudure, équipement de menuiserie, etc.

Les conditions de vente seront fournies avec le cahier d'information lors de l'inspection des biens. Il appartiendra à chacun des soumissionnaires de s'en procurer une copie. L'inspection des biens s'effectuera les 29 et 30 avril 1992 de 9 h à 16 h aux locaux de la compagnie.

Les soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque certifié représentant 20% de l'offre, payable à l'ordre de Richter & Associés/Appel & Cie Inc., en fidéicommis, portant sur l'enveloppe la mention «Soumission: Sheres Industries» devront parvenir aux bureaux de Richter & Associés, 2 Place Alexis Nihon, 22e étage, Montréal, Québec, H3Z 3C2, au plus tard le 6 mai 1992, à 14 h 30 (H.A.E.). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M. Serge Neveu, au (514) 351-7910 ou M. Howard Gross, CA, au (514) 934-3489.

R RICHTER
& ASSOCIÉS

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

PANISO INC.,
corporation légalement constituée,
ayant son siège social et sa
principale place d'affaires au 3777,
Lafayette, Boisbriand (Québec),
J7E 4H5.

AVIS est par les présentes donné
que PANISO INC. a fait cession de
ses biens le 13e jour d'avril 1992 et
que la première assemblée des
créanciers sera tenue le 4e jour de mai
1992 à 10h30 au bureau du Séquestre
Officiel, Complexe Guy Favreau, 200,
boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est,
Bas 00, Chambre 07, Montréal (Québec).

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 22e jour d'avril 1992.

ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A.
Responsable de l'actif

**ARTHUR
ANDERSEN
INC.**

600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**LES ATELIERS D'USINAGE
STE-THERÈSE INC.**,
corporation légalement constituée,
ayant son siège social et sa
principale place d'affaires au 3777,
Lafayette, Boisbriand (Québec),
J7E 4H5.

AVIS est par les présentes donné que
LES ATELIERS D'USINAGE STE-
THERÈSE INC. a fait cession de ses
biens le 13e jour d'avril 1992 et que la
première assemblée des créanciers
sera tenue le 4e jour de mai 1992 à
10h00 au bureau du Séquestre Officiel,
Complexe Guy Favreau, 200, boul.
René-Lévesque Ouest, Tour Est, Bas
00, Chambre 07, Montréal (Québec).

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 22e jour d'avril 1992.

ARTHUR ANDERSEN INC., Syndic
Jean-Guy Daoust, C.A.
Responsable de l'actif

**ARTHUR
ANDERSEN
INC.**

600, boul. de Maisonneuve ouest
27e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

AVIS
AUX CRÉANCIERS DE
LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE:

Dans l'affaire de la faillite de:
**CLUB COOPÉRATIF
DE CONSOMMATION
DU RICHELIEU,**

association coopérative, ayant son
siège social et son principal établis-
sement au 2200, rue Laprade à Tracy,
Québec J3R 2B9.

Débitrice

Avis est par la présente donné qu'une
ordonnance de séquestre a été rendue
contre CLUB COOPÉRATIF DE
CONSOMMATION DU RICHELIEU,
le 7e jour d'avril 1992, et que la
première assemblée des créanciers sera
tenue le 4e jour de mai 1992 à 14 h 30,
au bureau du Séquestre Officiel,
Complexe Guy-Favreau, Niveau 00,
Tour Ouest, 200, René-Lévesque
ouest, Chambre 07, en la ville de
Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 21e jour
d'avril 1992.

**SAMSON BÉLAIR/
DELOITTE & TOUCHE INC.**
Syndic

Jean-Marc Poulin de Courval
Administrateur
Téléphone : (514) 393-5122
1, Place Ville-Marie, Bureau 3210
Montréal (Québec) H3B 4T9
Téléphone : (514) 393-7115
Télécopieur : (514) 393-5459

**Samson Bélaïr
Deloitte &
Touche**

Centre d'Accueil Vaudreuil
408 boulevard Roche, Vaudreuil, Québec J7V 1M9 Tél. 455-6176

Ajout d'un ascenseur à passagers et tra-
vaux connexes.

APPEL D'OFFRES

Professionnels:
Mandatitaire-gérant: Boch-Lift Conseil Inc.
Architecture: Seguin Matie Architectes
Structure: Charbonneau, Bolduc & Assoc. Ltée
Mécanique électricité: Les consultants LB&C Inc.
Ascenseur: Charbonneau, Bolduc & Assoc. Ltée

Le Centre d'accueil Vaudreuil, proprié-
taire, demande des soumissions pour le
projet d'ajout d'un ascenseur à passagers
pour le service de ses bénéficiaires. Les
soumissionnaires pourront soumissionner
sur les différents lots suivants:

Lot 1: Architecture, démolition et structure
Lot 2: Mécanique et électricité
Lot 3: Ascenseurs

Les plans et devis, documents contrac-
tuels et autres renseignements pourront
être obtenus au bureau de Charbonneau,
Bolduc & Assoc. Ltée, au 1290, boul. Ro-
land-Therrien, Longueuil (Québec) J4J
5H4 à partir du 30 avril 1992.

Lors de la réception des documents, un
dépôt non remboursable de cinquante
dollars (50\$) devra être versé au manda-
taire-gérant.

Les soumissions devront être accompa-
gnées d'un chèque visé fait à l'ordre du
propriétaire et égal au pourcentage de
10% du montant de la soumission valide
pour soixante (60) jours, à compter de
l'ouverture des soumissions. Les soumis-
sions, l'originale et trois (3) copies dans
des enveloppes cachetées et adressées au
soussigné, seront reçues au bureau de
Charbonneau, Bolduc & Assoc. Ltée, au
1290, boul. Roland-Therrien, Longueuil
(Québec) J4J 5H4 jusqu'à 15h, le 21 mai
1992 pour être ouvertes publiquement au
même endroit, le même jour et à la même
heure.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter
la plus basse ou quelque autre des soumis-
sions reçues.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont
responsables du choix de leurs sous-trai-
tants. Une visite de chantier aura lieu le 4
mai 1992 à 10h. Les gens devront se ren-
dre au poste de réception du Centre d'ac-
cueil Vaudreuil.

Lise Belanger, Directeur général
Centre d'accueil Vaudreuil

la Baie

CORRECTIONS

Veillez prendre note des corrections
suivantes à apporter au cahier «FLEURS
ET DOUCEURS DU FOND DU COEUR»
(roto B4-1A), publié par la Baie, le samedi
25 avril 1992.

Page 2 Article 1. On aurait dû lire:
«74\$ ch.»
Page 4 Article 3. Délai. Article 5. On
aurait dû lire: «65\$ l'ens.»
Page 5 Article 1. Délai.
Page 6 Articles 3, 4, 5 et 6. Non of-
ferts.
Page 10 Article 4. Non offert.
Page 11 Article 5. On aurait dû lire:
«Eau de parfum en atomiseur,
30 ml. 50\$ ch.»
Page 12 Articles 1, 4 et 9. Délai.
Page 14 Article 6. Délai.
Page 15 Article 3. Délai.
Pages 3, 5, 7, 9 et 15.
Cadre pour photo, plaqué ar-
gent. Délai.

Notre clientèle voudra bien excuser
ces erreurs et contretemps.



Ville de Saint-Constant

APPEL D'OFFRES
NO: 92DG0001

PHOTOCOPIATION,
MONTAGE ET IMPRESSION
DU BULLETIN MUNICIPAL

La Ville de Saint-Constant demande des soumissions pour la photocopie,
montage et l'impression de son bulletin municipal.

Les documents de soumission peuvent être obtenus, au coût de 20\$, (T.P.S. incluse), payable en argent comptant ou par chèque visé, non remboursable, au nom de la Ville de Saint-Constant, à compter du 27 avril 1992 au comptoir de service (2e étage) de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Lundi, mardi et jeudi: de 9h à 16h30
Mercredi: de 9h à 18h
Vendredi: de 9h à 15h

La Ville de Saint-Constant ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers les ou les soumissionnaires.

Les soumissions dans les enveloppes scellées, adressées au soussigné et dûment identifiées «92DG0001-Info Saint-Constant» seront reçues jusqu'à mardi le 5 mai 1992, 16h.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 5 mai 1992, 16h05 à la mairie de Saint-Constant.

Ville de Saint-Constant
Service des finances-Achats
M. Jean-Marc L'Abbé
147, rue Saint-Pierre, C.P. 130
Saint-Constant, Québec
J5A 2G2

Woolco

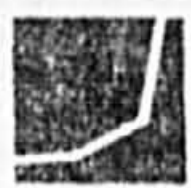
CORRECTIONS

Veillez prendre note des
changements suivants dans
notre cahier «Vente de pro-
duits de marque» à la page 2
pour les essuie-mains, on
aurait dû lire: Économisez
1\$ au lieu de 7\$

Toutes nos excuses

pour ces contretemps.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS



RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.

Syndic de faillite

VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

FORANO INC.

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

1600, rue Saint-Paul, Plessisville, Québec

- Lot 1 Immeuble**
Complexe industriel sis au 1600, rue Saint-Paul, Plessisville, Québec, composé de plusieurs bâtisses ayant une superficie d'environ 260,000 pieds carrés et servant de fonderie, atelier d'usinage, montage, entrepôts, bouilliroie, garage, sous-station électrique.
Terrain d'une superficie d'environ 650,000 pieds carrés
Évaluation estimée : 4,400,000 \$
- Lot 2 Bâtisse**
Immeuble à bureau de trois étages sis au 1600, rue Saint-Paul, Plessisville, Québec, ayant une superficie d'environ 40 000 pieds carrés.
Terrain d'une superficie d'environ 21 000 pieds carrés
Évaluation estimée : 750,000 \$
- Lot 3 Immeuble**
Bâtisse industrielle sis au 1605, rue Saint-Jean, Plessisville, Québec, ayant une superficie d'environ 24,000 pieds carrés et incluant palans et pont roulant.
Terrain d'une superficie d'environ 245,000 pieds carrés
Évaluation estimée : 750,000 \$
- Lot 4 Marchandise**
 - a) **Matériaux premiers tels que :** métal en plaques et profilés, boulonneries, contrôles hydrauliques, bagues, joints d'étanchéité, courroies, en "V", chaînes, poulies, etc.
Au coût : 1,300,254 \$
 - b) **Produits finis tels que :** manchons d'expansion, paliers d'arbre, clavettes, couvercles, engrenages, rouleaux, supports, chaînes, etc.
Au coût : 497,454 \$
- Lot 5 Machinerie d'usinage et composantes**
 - a) Tours, fraiseuses et aléseuses verticales à contrôle numérique, planeurs, machines à tailler les engrenages, tables à diviser et magnétiques, robots à souder, etc.
Valeur marchande : 4,748,175 \$
 - b) Tour à banc incliné, tours à chariot et à fileter, etc. (Sujet à privilège)
Au coût : 427,465 \$
 - c) Machinerie, équipement et matériel roulant
Valeur marchande : 256,400 \$
- Lot 6 Outillage tel que :**
Meuleuses et polisseuses électriques et pneumatiques, clés et clés à rochet, couteaux circulaires et fraises, forêts, etc.
Valeur marchande : 722,745 \$
- Lot 7 Outils de précision tels que :**
Micromètres extérieurs et intérieurs, pieds à coulisses, verniers, indicateurs à cadran, etc.
Valeur marchande : 217,142 \$
- Lot 8 Équipement tel que :**
Chariots plate-forme, diables, échelles, étagères ultra-robustes, etc.
Valeur marchande : 373,733 \$
- Lot 9 Objets**
Valeur marchande : 300,000 \$
- Lot 10 Pièces de rechange telles que :**
Boîtes électriques, disjoncteurs, poulies, huile, courroies, etc.
Valeur marchande : 100,300 \$
- Lot 11 Palans et ponts roulants excluant ceux inclus dans le lot 3**
Valeur marchande : 492,100 \$
- Lot 12 Matériel roulant tel que :**
Chariots élévateurs, grues hydrauliques, chargeurs, etc.
Valeur marchande : 116,300 \$
- Lot 13 Mobilier de bureau tel que :**
Bureaux, classeurs verticaux et horizontaux, tables, chaises, fauteuils, tables à dessins, calculatrices, machines à écrire, etc.
Valeur marchande : 184,765 \$
- Lot 14 Équipement informatique**
 - a) Ordinateurs portatifs, écrans cathodiques, imprimantes IBM 38, etc.
Valeur marchande : 80,500 \$
 - b) Ensemble d'ordinateurs pour dessins, tables, à tracer, système pour Burney 5, etc. (Sujet à privilège)
Valeur marchande : 100,000 \$
- Lot 15 Système de communication tel que :**
Système téléphonique, téléavertisseurs, radio émetteur, téléphones cellulaires, etc.
Valeur marchande : 34,700 \$
- Lot 16 Fonderie**
 - a) **Machinerie telle que :**
Cubillot, machines à moudre, broyeur à sable, meules, système antipollution, etc.
Valeur marchande : 279,720 \$
 - b) **Équipement tel que :**
Pots à fusion, cadres de moulage, réservoirs avec tremis, etc.
Valeur marchande : 220,280 \$
 - c) **Patrons en bois environ 11,000 unités**
Valeur marchande : 550,000 \$
- Lot 17 Droits, titres et intérêts du syndic dans les brevets, licences, plans, dessins, marques de commerces et autres intangibles.**

Les soumissions doivent être envoyées au bureau de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc., lequel les recevra jusqu'à 10 h 00, le 11^{ème} jour de mai 1992. Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit "SOUMISSION - FORANO INC.". Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. et dont le montant représente au moins quinze pour cent (15%) du montant de la soumission, dans le cas des biens immeubles, le dépôt exigé est de cinq pour cent (5%). Les soumissions seront ouvertes le 11^{ème} jour de mai 1992 en présence d'un représentant du séquestre officiel, des inspecteurs et du syndic.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic. Le détail de toutes les conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau du syndic ou sur les lieux lors de l'inspection et les dites conditions et réserves seront affichées dans les lieux où les biens sont offerts en vente. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les biens mentionnés aux lots 1 à 17 se trouvent au 1600, rue Saint-Paul, Plessisville, Québec. Les lieux précités seront ouverts pour l'inspection des éléments d'actif en question sur rendez-vous seulement. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Bryan MacEachern, du bureau du syndic. Daté de Montréal, ce 16^{ème} jour d'avril 1992.

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic ROLAND CHRÉTIEN, Responsable de l'actif

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél.: (514) 879-1385

Appel d'offres

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
LES ATELIERS D'USINAGE STE-THÉRESE INC.

Des soumissions sont demandées pour l'achat des biens ci-après décrits lesquels peuvent être vendus en bloc ou par lot.

DESCRIPTION DES BIENS

Les Ateliers d'Usinage Ste-Thérèse Inc. : Entreprise actuellement en opération, œuvrant dans l'usinage et l'outillage de différents métaux.

- Lot 1 **Stock de matières premières** Prix coûtant 13 875 \$
- Lot 2 **Machinerie, telle que :** Compresseurs, tours à métal, fraiseuses, perceuses, etc. Évalué à 369 000 \$
- Lot 3 **Machinerie, telle que :** Coupeuses, soudeuses, banc de scie, etc. Évalué à 62 350 \$
- Lot 4 **Outillage divers** Évalué à 4 745 \$
- Lot 5 **Équipements, tels que :** Chariot, étagères, meuleuses, etc. Évalué à 18 005 \$
- Lot 6 **Chariots élévateurs** Évalué à 11 000 \$
- Lot 7 **Chariot élévateur** Évalué à 12 000 \$
- Lot 8 **Équipements, tels que :** Chariot, étagères, convoyeur, etc. Évalué à 5 480 \$
- Lot 9 **Mobilier de bureau** Évalué à 20 798 \$
- Lot 10 **Système téléphonique** Évalué à 2 500 \$
- Lot 11 **Comptes-clients**
- Lot 12 **Actifs intangibles, tels que :** Carnet de commande, liste des clients, raison sociale, droits du syndic dans les baux, etc.

INSPECTION

Les lots pourront être examinés le 30^{ème} jour d'avril 1992 de 9h00 à 17h00 au 3777, avenue Lafayette, Boisbriand (Québec).

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues du syndic sur les lieux, aux frais de la personne intéressée.

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être envoyées au syndic, ARTHUR ANDERSEN INC., à ses bureaux, lequel les recevra jusqu'à 15h00, le 7^{ème} jour de mai 1992.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être scellées et portées au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « SOUMISSION LES ATELIERS D'USINAGE STE-THÉRESE INC. »

CHAQUE SOUMISSION DOIT DÉMONTRER CLAIREMENT LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHAQUE LOT.

LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES D'UN CHÈQUE VISÉ FAIT À L'ORDRE DU SYNDIC ET DONT LE MONTANT REPRÉSENTE AU MOINS 15% DE LA SOUMISSION.

Les soumissionnaires sont invités à assister à une assemblée qui sera tenue au bureau du syndic soussigné, le 7^{ème} jour de mai 1992 à 15h00. Cette assemblée aura pour objet d'ouvrir et annoncer les soumissions reçues.

CONDITIONS ET RÉSERVES

Avis est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente.

Ces conditions ainsi que toutes modifications ajoutées par le syndic, font partie intégrante de la demande de soumissions. On peut en obtenir copie au bureau du soussigné ou sur les lieux lors de l'examen des biens.

Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec René C. Leduc du bureau du syndic au numéro de téléphone suivant : 848-1641.

Jean-Guy Daoust, C.A.
Responsable de l'actif

ARTHUR ANDERSEN INC.

600, boul. de Maisonneuve ouest, 27^e étage
Montréal, Qué. H3A 3J2
Tél.: (514) 848-1641

MORENCY LA BOISSONNIÈRE ASSOCIÉS INC

DEMANDE DE SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PLACAGES GOUDREAU INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 620, Route Marie-Victorin, Nicolet Sud (Québec) J0B 1E0.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé représentant 5% du montant de l'offre pour le lot 1 et 15% du montant de l'offre pour le lot 2 à titre d'arrhes et portant lisiblement au recto de l'enveloppe « Soumission - Placages Goudreau Inc. » seront reçues au bureau du syndic, jusqu'au 8 mai 1992, 11 h, pour l'achat des actifs ci-après décrits:

LOT	DESCRIPTION DES ACTIFS	VALEUR APPROXIMATIVE
1	BÂTISSE COMMERCIALE de 18 775 pi car. sise au 620, Route Marie-Victorin à Nicolet Sud (lot 512 ptes), avec terrain de 241 750 pi car.	250 000 \$
2	EQUIPEMENT DE BUREAU comprenant bureaux, fauteuils, chaises...	1 800 \$

INSPECTION DES ACTIFS

L'inspection des actifs se fera le mercredi 29 avril 1992, de 10 h à 15 h. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Pierre Morency, au numéro de téléphone (418) 694-0845.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des actifs pourra être obtenu au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DE SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le vendredi 8 mai 1992, à 11 h, au bureau du syndic, 126, rue St-Pierre, 6^e étage, Québec (Québec).

SERGE MORENCY, C.A.
SYNDIC

CONSEILLERS EN INSOLVABILITÉ

126, rue St-Pierre, Suite 600
Québec (Québec) G1K 4A8
(418) 694-0845

ERRATUM

Dans l'annonce de,



le disquaire le plus grand et le plus connu au Canada situé au 399, rue Sainte-Catherine Ouest, métro P.-D.-A.

qui a paru le 24 avril 1992 à la page C 6, on aurait dû lire comme suit: 25 % de rabais sur tout enregistrement de chansons françaises samedi le 25 avril (centre-ville seulement)

Toutes nos excuses pour tous les inconvénients que cela a pu causer.



APPEL D'OFFRES

No 71-270
TITRE:
SERVICE DE TRANSCRIPTION DES DONNÉES INFORMATISÉES DE BANDES MAGNÉTIQUES À MICROFICHES SELON LE PROCÉDÉ C.O.M.

La soumission pour l'appel d'offres ci-dessus devra être présentée sur les formulaires fournis par la Commission et déposée au plus tard à 10 heures, le 11 mai 1992.

Les soumissionnaires pourront se procurer le document requis au Bureau des approvisionnements, 3^e étage, 3700, rue Rachel est, Montréal. La C.E.C.M. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de **Boutique d'Animaux Yogi Inc.**, corporation légalement constituée, ayant eu une place d'affaires au 4143 est, rue Jean Talon, en la cité et district de Montréal, province de Québec, H1S 2V4.

Avis est par les présentes donné que Boutique d'Animaux Yogi Inc. a déposé une cession le 13^e jour d'avril 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4^e jour de mai 1992 à 13h30, au bureau du séquestre officiel, au Complexe Guy Favreau, 200, boulevard René Lévesque ouest, basilaire 00, tour ouest, chambre 07, en la cité de Montréal, province de Québec.

Caron Bélanger Ernst & Young Inc.
Jean-Daniel Breton, administrateur

ZITTRER SIBLIN CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG
1, Place Alexis-Nihon, 16^e étage
3400, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3Z 3E8
Tél.: (514) 935-2860

AVIS LÉGALE

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des corporations (L.R. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par l'acte de fidejussio comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par VILLA MONT-ROYAL INC. en faveur de FIDUCIE DESJARDINS INC. et reçu devant Me Sylvain Boucher et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 11 avril 1989, sous le numéro 4139767 est devenue exécutoire.

FIDUCIE DESJARDINS INC.
FIDÉICOMMISSAIRE EN VERTU DUDIT ACTE DE FIDÉICOMMISS.

Suite des Avis légaux, Appels d'offres en pages C3, C5, C6, H15 et H17

ERRATUM

Deux erreurs se sont glissées dans notre annonce du 25 avril. Les taxes pour l'hôtel Bavaro Beach devraient se lire 215 \$ et les taxes pour la Californie 67 \$. Merci!

VOYAGES FUNTASTIQUE

Avis est par les présentes donné que les contrats en date du 18 avril 1989 par lequel 161948 Canada Inc. faisant affaires sous le nom C.G. International a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Terrebonne le 4 mai 1989 sous le numéro 867832. Le 21^e jour d'avril 1992.
BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de **RETEMENT ENSOLEILLE INC. / SUNNYSIDE SIDING INC.**, une corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 84F, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux, Québec.

Avis est par les présentes donné que la subdite débriffo a fait cession de ses biens le 13 avril 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 mai 1992, à 10 h 00 A.M. au bureau du syndic, 4333 ouest, rue Ste-Catherine, suite 42^e, Montréal, Québec. Montréal, ce 16 avril 1992.

DAVID A. DRUKER, B. COMM.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC DE FAILLITES
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTREAL, QUE H3Z 1P9
TEL.: 935-8501

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ABDELHAMID BEN AMOR & LUCIE KERGOAT, domiciliés au 1661, Notre-Dame ouest, app. 102, Montréal, (Québec) H3J 2S8. Débiteurs.

COUR: 500-11-001888-920

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont fait cession de leurs biens en date du 13 avril 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 mai 1992 à 9 h 30 au bureau du séquestre officiel complexe Guy Favreau, Niveau 00, Tour 0, 200, René-Lévesque ouest, Chambre 07 Montréal, dans la province de Québec. Daté de Québec, ce 15^e jour d'avril 1992.

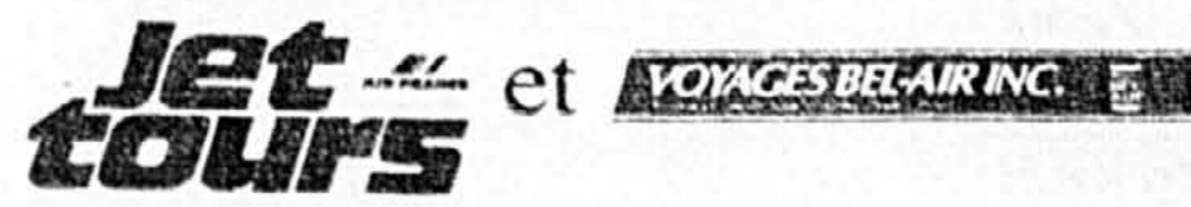
Gilles M. Tremblay, M.Sc.
Syndic

GILLES M. TREMBLAY & ASS.
666, Sherbrooke ouest, suite 2102
Montréal, Québec H3A 1E7
Tél.: (514) 845-8457

GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS

Que diriez-vous d'un séjour en France à l'occasion de la fête des mères?

Courez la chance de gagner un voyage pour 2 à Paris gracieuseté de Place Ville Marie en collaboration avec



Procurez-vous un coupon de participation dans toutes les boutiques participantes de Place Ville Marie et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet située dans la cour des promotions.

De plus, vous pouvez gagner 500\$ de certificats-cadeaux valides dans toutes les boutiques de Place Ville Marie ou encore, un dîner pour 4 dans un restaurant de la Place Ville Marie.

* Seules les personnes présentes au moment du tirage le 8 mai à 12h45 seront considérées gagnantes.
* Achat non requis. Les règlements du concours seront affichés à la cour des promotions.

PLACE VILLE MARIE
Au coeur du centre-ville



Les femmes autochtones tiennent à leur place à la table constitutionnelle

Presse Canadienne
OTTAWA

L'Association des femmes autochtones a fait connaître vendredi son intention d'en appeler d'un jugement lui déniait le droit d'exiger une place aux côtés de quatre autres groupes autochtones à la table constitutionnelle.

Mme Teresa Nahance, porte-parole de l'association, a indiqué que les avocats de l'organisme comparaitront mercredi en Cour fédérale d'appel pour réclamer une audience rapide.

La juge Allison Walsh, de la Cour fédérale, a statué le 31 mars dernier que l'association n'était pas privée de sa liberté de parole parce qu'on ne l'avait pas invitée à participer aux négociations

d'une entente constitutionnelle, dont l'échéance a été fixée à la fin mai. Le fait qu'un groupe ait une opinion à émettre ne lui donne pas automatiquement le droit à un siège à la table, a-t-elle statué.

La juge a également rejeté la demande de l'association de bloquer les subventions fédérales octroyées aux quatre autres organisations autochtones, c'est-à-dire l'Assemblée des premières nations, le Conseil autochtone du Canada, le Conseil national métis et les Inuit Tapirisat.

L'Association des femmes autochtones réclame que les éventuels gouvernements autonomes autochtones soient assujettis à la Charte des droits, ce à quoi l'Assemblée des premières nations s'oppose.

Rencontre Bush-Mulrone en mai

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le Premier ministre canadien Brian Mulrone effectuera les 20 et 21 mai prochains une visite aux États-Unis, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président américain George Bush le 20, a annoncé vendredi la Maison Blanche.

M. Mulrone doit également prononcer un discours le 21 à l'Université Johns Hopkins à Baltimore (Maryland).

MM. Bush et Mulrone doivent discuter des questions commerciales, notamment de l'accord de libre-échange nord-américain (NAFTA) actuellement négocié par les États-Unis, le Mexique et le Canada, ainsi que de disputes commerciales bilatérales.

SALON D'ANTIQUITÉS

À L'HÔTEL DELTA DE MONTRÉAL
Porcelaine, bijoux, art déco, verrerie, livres, objets d'art et collectibles, etc.

LE DIMANCHE 29 MARS à 17 h

HÔTEL DELTA MONTRÉAL, 475, av. Président-Kennedy

Renseignements: (514) 284-4322 ou Lana Harper (514) 489-1735

ENTRÉE: 2\$

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

70002752

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1-800-563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

Le bénévolat, pourquoi pas?

1. La fierté d'être bénévole fcaBq

L'action bénévole contribue à développer des valeurs essentielles à la construction d'une société plus démocratique et responsable. À l'occasion de la semaine de l'action bénévole, qui se déroule du 26 avril au 2 mai 1992, la Direction générale de la formation à distance (D.G.F.D.), du ministère de l'Éducation du Québec, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (F.C.A.B.Q.) et le quotidien *La Presse* s'unissent pour vous offrir une série d'articles traitant de l'action bénévole et de son organisation.

La D.G.F.D. est une direction du ministère de l'Éducation du Québec qui a pour mandat de promouvoir la formation à distance auprès de la clientèle adulte qui veut obtenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou de perfectionnement de sa formation, tant générale que professionnelle.

La F.C.A.B.Q. est un regroupement de plus de 80 centres d'action bénévole répartis sur tout le territoire du Québec. Cet organisme veille à la promotion de l'action bénévole ainsi qu'à la représentation et au soutien de ses membres.

Un service que l'on rend, un plaisir que l'on s'offre

«Celui qui fait du bien à un autre, fait du bien à lui-même, non seulement par voie de conséquence, mais dans l'action même». Cette phrase du philosophe romain Sénèque nous démontre bien l'importance de la gratification chez le bénévole, et ce n'est certes pas étranger à la popularité grandissante du bénévolat, dans une société où, pourtant, l'individualisme est bien à la mode.

Souvent identifiée à un désir d'aider les gens, l'action bénévole n'en conserve pas moins toute sa valeur «formatrice». Le ou la bénévole, par son engagement, répond à un besoin de partage, va à la recherche de défis ou défend une cause qui lui tient à coeur. Il ou elle va également chercher de l'information, du savoir et une occasion de développer des aptitudes personnelles. Cet apprentissage de nouvelles techniques et connaissances contribue à conserver sa motivation.

Quelques chiffres

Déjà au début des années 1980, avec une participation bénévole canadienne qui équivalait, annuellement, à 200 000 emplois à temps plein, on estimait à 4,5 milliards de dollars la contribution approximative du secteur volontaire à l'économie du pays. Actuellement plus de 55 000 organismes de charité sont reconnus par les instances fédérales.

Au Québec, si on se base sur un salaire moyen, la contribution des bénévoles représente 2,3 milliards de dollars. On estime à plus de 10 000 le nombre d'organismes faisant appel au bénévolat uniquement dans les domaines de la santé et des services sociaux.

Les champs d'action du bénévolat se sont élargis. En fait, ils sont, aujourd'hui, aussi divers que peuvent être les goûts, les aptitudes, les aspirations et les besoins de chaque bénévole. Presque tous les secteurs de l'activité humaine sont représentés. Voici quelques chiffres:

Secteur	% de bénévoles
— Santé et services sociaux	19%
— Religion	17%
— Loisirs et sports	16%
— Éducation de la jeunesse	14%
— Groupes polyvalents	9%
— Économie	6%
— Environnement et faune	2%
— Autres secteurs: dossiers internationaux, socio-communautaires, droit, justice, etc.	17%

Bénévolat informel et bénévolat encadré

Une enquête menée en 1987, par Statistiques Canada, nous apprend que 61% des Québécois et des Québécoises ont fait du bénévolat «informel» au cours des 12 mois précédant cette enquête. Ces démarches individuelles consistent généralement à participer aux opérations d'une entreprise ou d'une firme, à visiter des malades ou des personnes âgées, à garder des enfants, à fournir des services de voirage, etc.

Le bénévolat informel est particulièrement intéressant en raison du dynamisme et du dévouement qui anime ceux et celles qui y participent, mais aussi en raison du cheminement qui les amène peu à peu à se structurer.

Le bénévolat «encadré» ou «structuré» regroupe généralement deux grandes catégories de services, soit les interventions directes comme les visites, les soins, l'enseignement, l'écoute, etc., les interventions indirectes qui consistent à offrir des services administratifs (gestion des services, travail en comité, secrétariat, etc.) ou des services de soutien (vente, souscriptions, travaux de recherche et de consultation, etc.).

Qui sont les bénévoles du Québec?

Les recherches des dernières années permettent de donner les caractéristiques principales d'une personne qui fait ou peut faire du bénévolat. Il s'agit le plus souvent d'une personne âgée de 35 à 54 ans, mariée, détenant un diplôme d'études secondaires, active sur le marché du travail, avec des enfants d'âge scolaire et dont le revenu est au-dessus de la moyenne.

Par contre, des facteurs comme la conjoncture économique actuelle, la rareté des emplois, les périodes de temps libre de plus en plus nombreuses, le vieillissement de la population et le retour à la responsabilisation individuelle, notamment face à l'environnement, poussent de plus en plus d'autres catégories de personnes à offrir leur temps et leur énergie pour venir en aide aux autres. L'image d'une ou d'un bénévole typique se transforme donc.

Un certain besoin, un besoin certain...

Puisque le nombre et la variété d'organismes bénévoles, et donc aussi de bénévoles, augmentent continuellement, les compétences et les habiletés nécessaires à accomplir un travail efficace sont de plus en plus spécialisées et de plus en plus exigeantes, au point que de nombreux gestionnaires et de nombreux bénévoles cherchent des moyens de se perfectionner, d'apprendre et de mieux se structurer... tout en continuant à aider les autres.

FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



La majorité des organismes ont déjà mis sur pied leur propre programme de formation et de perfectionnement de leurs membres et de leurs gestionnaires. Mais dans ce domaine, comme dans bien d'autres secteurs, c'est souvent la mise en commun des efforts et la collaboration entre les organismes, bénévoles et du domaine de l'éducation, qui permet, bien souvent, d'atteindre plus rapidement et plus efficacement les objectifs poursuivis.

C'est pour cette raison, principalement, que la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (F.C.A.B.Q.) et la Direction générale de la formation à distance (D.G.F.D.), du ministère de l'Éducation du Québec ont, dans un premier temps, uni leurs efforts pour proposer aux lecteurs et aux lectrices du quotidien *La Presse*, ainsi qu'à toute personne bénévole désireuse de parfaire ses connaissances, cette série d'articles sur l'action bénévole.

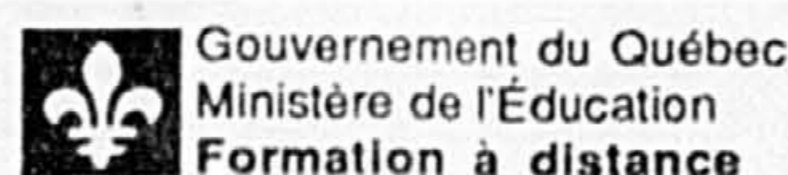
*Collaboration à la rédaction: Marie-Hélène de la Chevrotière.

VRAI OU FAUX: QUE SAVEZ-VOUS DU BÉNÉVOLAT?

1. Les bénévoles sont surtout des personnes qui ont beaucoup de temps libre.
Faux! Les bénévoles sont très souvent des gens qui ont une vie bien remplie. (64% ont déjà un emploi.)
2. Le bénévolat se fait uniquement par charité.
Faux! Les motivations des bénévoles sont très variées.
3. Les bénévoles n'ont pas besoin d'être spécialisés dans un domaine particulier.
Vrai! Pour effectuer leur travail, les bénévoles doivent toutefois posséder des aptitudes et des connaissances personnelles propres à la fonction qu'ils ou qu'elles occupent. Les organismes qui emploient des bénévoles leur donnent généralement une formation.
4. On retrouve autant de bénévoles chez les personnes qui ont un faible revenu que chez celles qui ont un revenu élevé.
Faux! L'action bénévole augmente avec le revenu familial.
5. Faire du bénévolat, c'est bon pour la santé mentale.
Faux! Des psychologues américains ont affirmé que l'activité bénévole réduit le stress et produit un bien-être semblable au «high» des sportifs.
6. Les organismes bénévoles qui aident les personnes à domicile sont apparus, au Québec, à la suite des coupures budgétaires dans le secteur de la santé.
Faux! Déjà au milieu du 19^e siècle, des bénévoles supportaient le travail hospitalier des religieuses en faisant des visites au domicile des malades.
7. L'entraide est une forme de bénévolat.
Vrai! Lorsque les gens se rendent des services gratuitement, librement et répondent à des besoins communs, ils font du bénévolat.
8. Pour être bénévole, il faut faire partie d'une association.
Faux! Au Canada, en 1986, 13 millions de personnes ont posé un geste bénévole sans passer par l'intermédiaire d'un organisme.
9. Les bénévoles oeuvrent uniquement auprès des personnes qui sont démunies.
Faux! Les bénévoles oeuvrent aussi dans le domaine des arts, des loisirs, des sports.

Demain: Écouter pour mieux aider

Une collaboration de:



FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

